

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 952**16 septembre 2003****SOMMAIRE**

Agest Consult S.A., Luxembourg	45692	Faston Holding S.A., Larochette	45686
Alamco Global Fund	45651	Flagstone Holding S.A., Luxembourg	45688
Allianz Dresdner Global Strategies Fund, Sicav, Senningerberg	45668	Fondaco S.A., Luxembourg	45691
Allianz Dresdner Global Strategies Fund, Sicav, Senningerberg	45668	Honeywell S.A., Bruxelles	45679
Alpilignum International S.A., Luxembourg	45677	I.P.A.P. S.A.H., International Promoting and Participation Company S.A.H., Luxembourg	45691
Bauputz Werner, S.à r.l., Wasserbillig	45663	IFCI Finance S.A., Luxembourg	45685
Benelux Agency for Research & Development Holding S.A., Luxembourg	45684	Immo Office, S.à r.l., Elvange	45673
Beverli Participations Financières S.A., Luxembourg	45692	Immogrund S.A., Luxembourg	45669
Beverli Participations Financières S.A., Luxembourg	45692	Immogrund S.A., Luxembourg	45669
Blue Marine Ltd S.A., Luxembourg	45686	Immogrund S.A., Luxembourg	45669
Blue Sky Financial S.A., Luxembourg	45687	Isrop Participations S.A., Luxembourg	45685
BNP Paribas Securities Services S.A., Paris	45678	JIP Holding S.A., Larochette	45684
Brook Holding S.A., Luxembourg	45690	KSB Finanz S.A., Echternach	45661
BT Longmont (Luxembourg) II, S.à r.l., Luxembourg	45664	Lako Outlet Center, S.à r.l., Heisdorf	45679
BT Longmont (Luxembourg) II, S.à r.l., Luxembourg	45666	LeDaLux, S.à r.l., Luxembourg	45673
Carial S.A., Luxembourg	45667	Luxmedical, S.à r.l., Remerschen	45679
Cinactif. Com, S.à r.l., Contern	45684	Luxoil PJS, GmbH, Mertert	45676
CP Holdings CPA S.A., Luxembourg	45650	M.R.I. Investments S.A.H., Luxembourg	45693
CR Investment S.A., Luxembourg	45666	Mahifa Investment S.A., Luxembourg	45660
Crescendo CDO S.A., Luxembourg	45673	Mahifa Investment S.A., Luxembourg	45661
D3 Holding S.A., Larochette	45687	Masai S.A.H., Luxembourg	45691
Daulux S.A., Bertrange	45689	Mecdinvest S.A.H., Luxembourg	45692
De La Haussière S.A.H., Luxembourg	45693	Medical Trials Analysis S.A., Luxembourg	45676
Encon, S.à r.l., Luxembourg	45677	Merck Finck Fund Managers Luxembourg S.A., Luxembourg	45650
Epicerie Nicole, S.à r.l., Niederkorn	45672	Mercury Strategie Fonds	45688
Epicerie Nicole, S.à r.l., Niederkorn	45672	Merrill Lynch Active Sterling Trust, Sicav, Senningerberg	45686
Euromarlink S.A., Luxembourg	45689	Merrill Lynch Institutional FCP	45688
Euromarlink S.A., Luxembourg	45689	MJ Collections S.A., Luxembourg	45676
Euromarlink S.A., Luxembourg	45689	MJ Collections S.A., Luxembourg	45676
Euromarlink S.A., Luxembourg	45689	Mouton Holding S.A., Larochette	45684
Euromarlink S.A., Luxembourg	45689	Neurea Investments S.A., Luxembourg	45654
F.I.B.M. S.A.H., Luxembourg	45691	Nikalk Holding S.A., Larochette	45685
Fact Invest S.A., Luxembourg	45659	Nordic European Investments S.A.H., Luxembourg	45676
		Nordic European Investments S.A.H., Luxembourg	45677

Packinvest A.G., Luxembourg	45674	Tallore S.A., Luxembourg	45678
Philcat Investment S.A., Luxembourg	45694	Tallore S.A., Luxembourg	45678
ProLogis Czech Republic, S.à r.l., Luxembourg	45694	Technologue, S.à r.l., Mamer	45673
ProLogis France XLIII, S.à r.l., Luxembourg	45688	Thekem S.A., Larochette	45686
ProLogis France XXXVIII, S.à r.l., Luxembourg	45695	Thomson Financial Luxembourg S.A., Luxembourg	45672
ProLogis Germany III, S.à r.l., Luxembourg	45694	Thomson Financial Luxembourg S.A., Luxembourg	45672
ProLogis Germany III, S.à r.l., Luxembourg	45696	Tiree Island, S.à r.l., Luxembourg	45679
ProLogis Germany IV, S.à r.l., Luxembourg	45693	Tiree Island, S.à r.l., Luxembourg	45683
ProLogis Germany IV, S.à r.l., Luxembourg	45696	TONRM S.A., Sprinkange	45674
ProLogis Germany XIX, S.à r.l., Luxembourg	45694	TONRM S.A., Sprinkange	45674
ProLogis Poland IV, S.à r.l., Luxembourg	45692	TONRM S.A., Sprinkange	45675
ProLogis Poland IV, S.à r.l., Luxembourg	45695	TONRM S.A., Sprinkange	45675
ProLogis Poland V, S.à r.l., Luxembourg	45693	Transports Int. Ed. Gloden, S.à r.l.	45674
ProLogis Poland V, S.à r.l., Luxembourg	45695	TTT Holding S.A., Larochette	45685
ProLogis Spain X, S.à r.l., Luxembourg	45695	UML - Direction et gestion d'entreprises de réassurance S.A., Luxembourg	45662
ProLogis Spain XI, S.à r.l., Luxembourg	45696	UML - Direction et gestion d'entreprises de réassurance S.A., Luxembourg	45663
Promlux S.A., Luxembourg	45670	Valias S.A., Larochette	45687
Promlux S.A., Luxembourg	45670	Vivalux S.A., Luxembourg	45688
Restinvesto S.A., Luxembourg	45667	Yellow Finance S.A., Luxembourg	45671
Salvia Europe S.A., Luxembourg	45674	Zenta International S.A., Luxembourg	45674
Siref S.A., Luxembourg	45691	Zeta Osteurope Holding S.A., Luxembourg	45653
Somato S.A. Holding, Luxembourg	45690	Zeta Osteurope Holding S.A., Luxembourg	45653
Somato S.A. Holding, Luxembourg	45690		
Somato S.A. Holding, Luxembourg	45690		
Stern Finance S.A., Luxembourg	45673		
Suxeslife Insurance Brokers S.A., Larochette	45687		

CP HOLDINGS CPA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 38-40, rue Sainte Zithe.
R. C. Luxembourg B 89.391.

DISSOLUTION

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société en date du 21 août 2003

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale que:

- L'assemblée approuve à l'unanimité le rapport soumis par le commissaire à la liquidation;
- L'assemblée donne décharge au liquidateur ainsi qu'au commissaire à la liquidation pour l'exécution de leur mandat jusqu'à ce jour;
- L'assemblée décide de la clôture à la liquidation;
- L'assemblée décide à l'unanimité que les livres et documents sociaux seront déposés pendant la période légale de 5 ans à compter du 21 août 2003 à 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 août 2003.

CP HOLDINGS CPA S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 août 2003, réf. LSO-AH04234. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(051234.3/250/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

MERCK FINCK FUND MANAGERS LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 35.990.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 20 août 2003, réf. LSO-AH03908, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 août 2003.

Pour MERCK FINCK FUND MANAGERS LUXEMBOURG S.A.

KREDIETRUST LUXEMBOURG S.A.

Signatures

(050435.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2003.

ALAMCO GLOBAL FUND, Fonds Commun de Placement.

AMENDEMENT AU REGLEMENT DE GESTION

Suite à la décision de JAPAN FUND MANAGEMENT (LUXEMBOURG) S.A., agissant au titre de Société de Gestion de ALAMCO GLOBAL FUND (le «Fonds»), le Règlement de Gestion du Fonds a été modifié comme suit:

1. Les parties définies dans la partie introductive du Règlement de Gestion sont modifiées comme suit:

1) La Société de Gestion JAPAN FUND MANAGEMENT (LUXEMBOURG) S.A., société anonyme dont le siège est situé 1B, Parc d'Activité Syrdall, 5365 Munsbach, Grand-Duché de Luxembourg (ci-après dénommée la «Société de Gestion»),

2) La Banque Dépositaire MIZUHO TRUST & BANKING (LUXEMBOURG) S.A., société anonyme dont le siège est situé 1B, Parc d'Activité Syrdall, 5365 Munsbach, Grand-Duché de Luxembourg, et

3) Les souscripteurs et porteurs de parts (les «Parts») de ALAMCO GLOBAL FUND (ci-après dénommés les «Porteurs de Parts») qui acceptent ce règlement de gestion par l'acquisition des Parts du Fonds.

2. A l'Article 2.- La Société de Gestion, le premier paragraphe est modifié comme suit:

«Le Fonds sera géré pour le compte des Porteurs de Parts par la Société de Gestion, dont le siège social est situé à Munsbach, Grand-Duché de Luxembourg.»

3. A l'Article 3.- La Banque Dépositaire, le premier paragraphe est modifié comme suit:

«La Société de Gestion nomme la Banque Dépositaire. MIZUHO TRUST & BANKING (LUXEMBOURG) S.A., une société anonyme de droit luxembourgeois et dont le siège social est situé à Munsbach, Grand-Duché de Luxembourg a été nommée Banque Dépositaire.»

4. A l'Article 5.- Politique et restrictions d'investissement, III Techniques et instruments de couverture de risque de change est modifié comme suit:

«Le Fonds pourra, sous réserve du respect des conditions et limites prévues par la loi, les règlements et la pratique administrative, employer des techniques et instruments dans le but de se prémunir des risques de change dans le contexte de couverture des actifs et engagements du Fonds.

A cet effet, chaque portefeuille du Fonds pourra effectuer des transactions dont le but est la vente de contrats de devise à terme, l'achat de contrats de devise à terme, la vente d'options call sur devises et l'achat d'options put sur devises, effectuées par des contrats sur marché réglementé, opérant de façon régulière, reconnu et ouvert au public. Dans le même but, chaque Portefeuille du Fonds pourra vendre et/ou acheter des devises à terme ou échanger des devises par accord mutuel avec une institution financière de premier rang, spécialisée dans ce type de transactions.

L'objectif des transactions mentionnées ci-dessus suppose l'existence d'une relation directe entre la transaction en question et les avoirs ou engagements qui doivent être couverts et implique que, en principe, les transactions dans une devise donnée (y compris une devise ayant une relation substantielle à la valeur de la devise de dénomination du Fonds - définie comme «Cross Hedging») ne devra ni excéder la valeur totale de ces avoirs et engagements ni, en ce qui concerne leur durée, excéder la période durant laquelle ces avoirs sont détenus ou supposés être acquis ou pour lesquels les engagements seront dus ou supposés être dus.»

5. A l'Article 6.- Emission de Parts du Fonds.

Le dixième paragraphe est modifié comme suit:

«Le prix d'émission par Part sera la valeur nette par Part de la classe de Parts correspondante, calculée le jour suivant la date de réception de l'application de souscription, qui pourra être arrondi à l'unité de devise la plus proche, tel que déterminé par la Société de Gestion. Toute taxe sur émission sera facturée en plus. La Société de Gestion pourra facturer une commission sur la vente à un taux tel que déterminé au prospectus du Fonds. Le paiement des Parts émises devra être reçu endéans 5 jours ouvrables à Luxembourg, jour d'émission exclus.»

6. A l'Article 11.- Rachat de Parts.

Le sixième paragraphe est modifié comme suit:

«Si les demandes de rachat sont reçues chaque Jour d'Evaluation pour un rachat n'excédant pas 15% ou plus des Parts disponibles pour tout Portefeuille ou (si le montant est inférieur) pour un nombre de Parts de ce Portefeuille ayant une valeur (calculée au prix du Jour ouvrable précédent) d'un montant au moins égal à JPY 200.000.000,- dans la devise respective du Portefeuille, la Banque Dépositaire et la Société de Gestion pourront retarder le calcul du prix de rachat de ce Portefeuille jusqu'à la vente des avoirs correspondants (que le Portefeuille s'engage à effectuer dans les délais les meilleurs).»

Au paragraphe «remboursement obligatoire, fin et regroupement de portefeuilles», le premier paragraphe est modifié comme suit:

«Au cas où, (i) pour une période de 30 jours consécutifs, la valeur du Fonds sera inférieure à JPY 1.000.000.000,- ou au cas où la valeur nette d'inventaire d'un portefeuille est inférieure à JPY 1.000.000.000,- trois ans après la date d'émission, ou dans le cas où le Fonds ou un portefeuille a sa dénomination dans une devise autre que le JPY, l'équivalent dans cette devise ou (ii) si les directeurs de la Société de Gestion le considèrent approprié en raison de changement de la situation économique ou politique affectant le Fonds ou le Portefeuille concerné, la Société de Gestion, après avoir donné trente jours de préavis aux actionnaires ou aux actionnaires du Portefeuille concerné.»

7. A l'Article 12.- Frais du Fonds.

Le quatrième point est modifié comme suit:

- «les frais de la Société de Gestion, le cas échéant.»

Le cinquième point est modifié comme suit:

- «les frais dus à des tiers en relation avec les conseils en investissement ou les services de gestion rendus en relation avec les avoirs du Fonds.»

6. Article 15.- Modifications du Règlement de Gestion est modifié comme suit:

«La Société de Gestion pourra modifier en tout ou partie le présent Règlement de Gestion avec l'accord du Dépositaire.

Le Règlement de Gestion sera effectif le jour de son exécution entre le Dépositaire et la Société de Gestion.

Le Règlement de Gestion est déposé auprès du Greffe du Tribunal d'Arrondissement de Luxembourg.»

Ces modifications seront effectives le jour de leur signature par le Dépositaire et la Société de Gestion; et seront opposables aux tiers cinq jours après publication au Mémorial tel que prévu à la présente version du Règlement de Gestion.

Fait à Munsbach, le 22 août 2003.

JAPAN FUND MANAGEMENT (LUXEMBOURG) S.A.

La Société de Gestion

MIZUHO TRUST & BANKING (LUXEMBOURG) S.A.

Le Dépositaire

Enregistré à Luxembourg, le 2 septembre 2003, réf. LSO-AI00327. – Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

AMENDMENT TO THE MANAGEMENT REGULATIONS

Upon decision of JAPAN FUND MANAGEMENT (LUXEMBOURG) S.A., acting as Management Company to ALAMCO GLOBAL FUND (the «Fund»), the Management Regulations of the Fund have been amended in a manner that:

1. The parties defined in the introduction part of the Management Regulations are amended so as to read as follows:

1) the Management Company JAPAN FUND MANAGEMENT (LUXEMBOURG) S.A., a joint stock company with its registered office at 113, Parc d'Activité Syrdall, 5365 Munsbach, Grand Duchy of Luxembourg (hereinafter called the «Management Company»),

2) the Custodian Bank MIZUHO TRUST & BANKING (LUXEMBOURG) S.A., a joint stock company with its registered office at 113, Parc d'Activité Syrdall, 5365 Munsbach, Grand Duchy of Luxembourg, and

3) the subscribers and holders of units (the «Units») in ALAMCO GLOBAL FUND (hereinafter called the «Unitholders») who shall accept these Management Regulations by the acquisition of such Units.

2. In Article 2.- The Management Company, the first paragraph is amended so as to read as follows:

«The Fund shall be managed on behalf of the Unitholders by the Management Company, which has its registered office in Munsbach, Grand Duchy of Luxembourg.»

3. In Article 3.- The Custodian Bank, the first paragraph is amended so as to read as follows:

«The Management Company appoints the Custodian Bank. MIZUHO TRUST & BANKING (LUXEMBOURG) S.A., a société anonyme established under Luxembourg law and having its registered office in Munsbach, Grand Duchy of Luxembourg has been appointed Custodian Bank.»

4. In Article 5.- Investment policy and restrictions, III Techniques and instruments to hedge exchange risks is amended so as to read as follows:

«The Fund may further, under the conditions and within the limits laid down by law, regulations and administrative practice, employ techniques and instruments intended to provide protection against exchange risks in the context of the hedging of the Fund's assets and liabilities.

To this effect each Portfolio of the Fund may enter into transactions the purpose of which is the sale of forward currency contracts, the purchase of forward currency contracts, the sale of call options on currencies or the purchase of put options on currencies effected through contracts which are dealt in on a regulated market, operating regularly, recognised and open to the public. For the same purpose each Portfolio of the Fund may also sell and/or purchase currencies forward or exchange currencies on a mutual agreement basis with first class financial institutions specialised in this type of transaction.

The objective of the transactions referred to above presupposes the existence of a direct relationship between the contemplated transaction and the assets or liabilities to be hedged and implies that, in principle, transactions in a given currency (including a currency bearing a substantial relation to the value of the currency of denomination of the Fund - known as «Cross Hedging») may not exceed the total valuation of such assets and liabilities nor may they, as regards to their duration, exceed the period where such assets are held or anticipated to be acquired or for which such liabilities are incurred or anticipated to be incurred.»

5. In Article 6.- Issue of Units in the Fund.

The tenth paragraph is amended so as to read as follows:

«The issue price per Unit shall be the net asset value per Unit for the relevant class of Units calculated following the date of receipt of the subscription application, which may be rounded up to the nearest currency unit as determined by the Management Company. Any issue taxes incurred shall be charged in addition. The Management Company may charge a sales commission at a rate which shall be set out in the prospectus of the Fund. Payment for Units issued must be received within 5 bank business days in Luxembourg counting from and excluding the date of determination of the issue price.»

6. In Article 11.- Redemptions.

The sixth paragraph is amended so as to read as follows:

«If applications to redeem are received in respect of any one Valuation Date for redemption aggregating 15% or more of the outstanding Units of any one Portfolio or (if less) for such number of Units of that Portfolio having an aggregate value (calculated for this purpose at the bid price ruling on the last preceding Valuation Date) of not less than an amount equal to Japanese Yen 200,000,000.- in the respective currency of the Portfolio, the Custodian Bank and the Management Company may decide to delay the calculation of the redemption price of that Portfolio until it has sold the corresponding assets (which it will endeavour to do without unnecessary delay).

In paragraph «Compulsory redemption, Termination and Amalgamation of Portfolios», the first paragraph is amended so as to read as follows:

«In the event that, (i) for a period of 30 consecutive days, for any reason the value of the Fund shall be less than Japanese Yen 1,000,000,000.- or the net asset value relating to any Portfolios shall be less than Japanese Yen 1,000,000,000.- after 3 years from each Portfolio's relevant initial issue dates, or in the case that the Fund or any Portfolios are denominated in a currency other than Japanese Yen, the equivalent in that currency of such amount or (ii) the directors of the Management Company deem it appropriate because of changes in the economical or political situation affecting the Fund or the relevant Portfolios, the Management Company may, after giving thirty days' prior notice to all unitholders or to the unitholders of the relevant Portfolio.»

7.- In Article 12.- Expenses of the Fund.

The fourth point is amended as follows:

- «fees and expenses of the Management Company, as the case may be.»

The fifth point is amended as follows:

- «fees payable to third parties in connection with investment advice or investment management services rendered in relation to the assets of the Fund.»

8. Article 15.- Amendments to these Management Regulations is amended so as to read as follows:

«The Management Company may amend these Management Regulations in full or in part at any time with the agreement of the Custodian.

They become effective upon their execution by the Custodian and the Management Company. The Management Regulations are on file at the Chancery of the District Court of Luxembourg.»

As provided in the current version of the Management Regulations, these modifications will become effective upon their execution by the Custodian and the Management Company; and will be opposable as against third parties 5 days after their publication in the Luxembourg «Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations».

Done in Munsbach, on August 22, 2003.

JAPAN FUND MANAGEMENT (LUXEMBOURG) S.A.

The Management Company

Signatures

MIZUHO TRUST & BANKING (LUXEMBOURG) S.A.

The Custodian

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 2 septembre 2003, réf. LSO-AI00325. – Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(053267.2//165) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

ZETA OSTEUPE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 77.695.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 18 août 2003, réf. LSO-AH03162, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 août 2003.

Signature.

(049510.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2003.

ZETA OSTEUPE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 77.695.

Les comptes consolidés au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 18 août 2003, réf. LSO-AH03165, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 août 2003.

Signature.

(049518.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2003.

NEUREA INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 95.129.

STATUTES

In the year two thousand three, on the twenty-fifth of July.
Before Maître Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg.

There appeared the following:

1. SCHELLENS INVESTMENTS S.A., a Luxembourg public limited company (société anonyme), with registered office at 9B, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg,

2. REALEST FINANCE S.A., a Luxembourg public limited company (société anonyme), with registered office at 9B, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, N° de R. C. Luxembourg B 45.601.

Both here represented by Mr Roberto Seddio, employee, residing in L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri,

by virtue of two proxies established on 24th and 25th July, 2003.

Which proxies, after being signed ne varietur by all the parties and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed at the same time.

Such appearing parties, in the capacity in which they act, have requested the notary to inscribe as follows the articles of association of a «société anonyme» which they form between themselves:

Title I.- Denomination, Registered office, Object, Duration

Art. 1. There is hereby established a «société anonyme» under the name of NEUREA INVESTMENTS S.A.

Art. 2. The registered office of the corporation is established in Luxembourg.

If extraordinary political or economic events occur or are imminent, which might interfere with the normal activity at the registered office, or with easy communication between this office and abroad, the registered office may be declared to have been transferred abroad provisionally until the complete cessation of these abnormal circumstances.

Such decision, however, shall have no effect on the nationality of the corporation. Such declaration of the transfer of the registered office shall be made and brought to the attention of third parties by the organ of the corporation which is best situated for this purpose under such circumstances.

Art. 3. The corporation is established for an unlimited period of time.

Art. 4. The object of the Company is the acquisition of participations in any form whatsoever, by purchase, exchange or in any other manner, in other companies and Luxembourg or foreign companies as well as management, control, the development of these participations. The Company can also carry out the transfer of these participations by means of sale, exchange or differently.

The Company can also acquire and develop all patents, trademarks and other intellectual and immaterial right as well as all other attached rights or rights able to supplement them.

The Company can borrow in any form and in particular by way of bond issue, convertible or not, of bank loan or shareholder's current account, and grant to other companies in which it has or not direct or indirect participating interests, any support, loans, advances or guarantees.

Moreover, the Company can be interested in all transferable securities, cash deposits, treasury certificates, and any other form of placement, in particular actions, obligations, options or warrants, to acquire them by purchase, subscription or any manner, to sell them or exchange them.

It may carry out all industrial, commercial, financial, personal or real estate property transactions which are directly or indirectly in connection, in whole or part, with its social object.

It can carry out its object directly or indirectly in proper name or on third's behalf, sole or in association by carrying out all operations likely to support the aforementioned object or the object of the companies in which the Company holds interests.

Generally, it may take any controlling or supervisory measures and carry out any operations which it may deem useful in the accomplishment of its purpose; it will also be able to hold mandates of administration of other Luxembourg or foreign companies, remunerated or not.

Title II.- Capital, Shares

Art. 5. The subscribed share capital at incorporation shall be thirty-one thousand euro (31,000.- EUR) divided into one thousand (1,000) shares of thirty-one euro (31.- EUR) each.

The shares may be represented, at the owner's option, by certificates representing single shares or certificates representing two or more shares.

The shares may be in registered or bearer form at the option of the shareholder.

The corporation may redeem its Shares whenever the Board of Directors considers this to be in the best interest of the corporation, subject to the terms and conditions it shall determine in accordance with article 49-8 of the Law of 10 August 1915 on Commercial Companies. The Board of Directors may create such capital reserves from time to time as it may determine is proper (in addition to those which are required by law) and shall create a paid in surplus from funds received by the corporation as issue premiums on the issue and sale of its Shares, which reserves or paid in surplus may be used by the Board of Directors to provide for the payment for any Shares which the corporation may redeem in accordance with these Articles of Incorporation.

Shares redeemed by the corporation shall remain in existence but shall not have any voting rights or any right to participate in any dividends declared by the corporation or in any distribution paid upon the liquidation or winding up of the corporation.

The redemption price shall be determined by the Board of Directors, within the limits set out in paragraphs 6 and 7 of article 189 of the Law of 10 August 1915 on Commercial Companies.

The corporate capital may be increased or reduced in compliance with the legal requirements.

Title III.- Management

Art. 6. The corporation is managed by a Board of Directors comprising at least three members, whether shareholders or not, who are appointed for a period not exceeding six years by the general meeting of shareholders which may at any time remove them.

The number of directors, their term and their remuneration are fixed by the general meeting of the shareholders.

The office of a director shall be vacated if:

He resigns his office by notice to the corporation, or

He ceases by virtue of any provision of the law or he becomes prohibited or disqualified by law from being a director,

He becomes bankrupt or makes any arrangement or composition with his creditors generally, or

He is removed from office by resolution of the shareholders.

In so far as the law allows, every present or former director of the corporation shall be indemnified out of the assets of the corporation against any loss or liability incurred by him by reason of being or having been a director.

Art. 7. The Board of Directors will elect from among its members a chairman.

The Board of Directors convenes upon call by the chairman, as often as the interest of the corporation so requires. It must be convened each time two directors so request.

Directors may participate in a meeting of the Board of Directors by means of conference telephone or similar communications equipment by means of which all persons participating in the meeting can hear and speak to each other, and such participation in a meeting will constitute presence in person at the meeting; provided that all actions approved by the Directors at any such meeting will be reduced to writing in the form of resolutions.

Resolutions signed by all members of the Board of Directors will be as valid and effectual as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter, telefax or similar communication.

Art. 8. The Board of Directors is invested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in compliance with the corporate objects of the corporation.

All powers not expressly reserved by law or by the present articles of association to the general meeting of shareholders fall within the competence of the Board of Directors. In particular, the Board shall have the power to purchase securities, receivables and other assets of any type, to issue bonds and debentures, to enter into loans, to create security interests over the assets of the corporation and to enter into interest rate and currency exchange agreements, provided that such actions have been authorised by unanimous consent of the directors. The Board of Directors may pay interim dividends in compliance with the relevant legal requirements.

Art. 9. The corporation will be bound in any circumstances by the joint signatures of two members of the Board of Directors unless special decisions have been reached concerning the authorised signature in case of delegation of powers or proxies given by the Board of Directors pursuant to article 10 of the present articles of association.

Art. 10. The Board of Directors may delegate its powers to conduct the daily management of the corporation to one or more directors, who will be called managing directors.

It may also commit the management of all the affairs of the corporation or of a special branch to one or more managers, and give special powers for determined matters to one or more proxyholders, selected from its own members or not, whether shareholders or not.

Art. 11. Any litigation involving the corporation either as plaintiff or as defendant, will be handled in the name of the corporation by the Board of Directors, represented by its chairman or by the director delegated for this purpose.

Title IV.- Supervision

Art. 12. The corporation is supervised by one or several statutory auditors, appointed by the general meeting of shareholders, which will fix their number and their remuneration, as well as the term of their office, which must not exceed six years.

Title V. - General meeting

Art. 13. The annual meeting will be held in Luxembourg at the place specified in the convening notices on the second Friday of June at 11.00 am and for the first time in the year 2004.

If such day is a legal holiday, the general meeting will be held on the next following business day.

Title VI.- Accounting year, Allocation of profits

Art. 14. The accounting year of the corporation shall begin on the 1st of January and shall terminate on the 31st of December of each year, with the exception of the first accounting year, which shall begin on the date of the formation of the corporation and shall terminate on the 31st of December 2003.

Art. 15. After deduction of any and all of the expenses of the corporation and the amortizations, the credit balance represents the net profits of the corporation. Of the net profits, five percent (5%) shall be appropriated for the legal reserve; this deduction ceases to be compulsory when the reserve amounts to ten percent (10%) of the capital of the

corporation, but it must be resumed until the reserve is entirely reconstituted if, at any time, for any reason whatsoever, the reserve falls below 10% of the capital of the corporation.

The balance is at the disposal of the general meeting.

Title VII.- Dissolution, Liquidation

Art. 16. The corporation may be dissolved by a resolution of the general meeting of shareholders. If the corporation is dissolved, the liquidation will be carried out by one or more liquidators, physical or legal persons, appointed by the general meeting of shareholders which will specify their powers and fix their remuneration.

Title VIII.- General provisions

Art. 17. All matters not governed by these articles of association are to be construed in accordance with the law of August 10, 1915 on commercial companies and the amendments thereto.

Subscription

The articles of association having thus been established, the parties appearing declare to subscribe the whole capital as follows:

1. SCHELLENS INVESTMENTS S.A.	999 shares
2. REALEST FINANCE S.A.	1 share
Total	1,000 shares

Only the 25% of the nominal value of these shares have been paid up by payment in cash, so that the amount of seven thousand seven hundred fifty euro (7,750,- EUR) is now available to the corporation, evidence thereof having been given to the notary.

Statement

The undersigned notary states that the conditions provided for in article 26 as amended of the law of August 10, 1915 on commercial companies have been observed.

Costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the corporation incurs or for which it is liable by reason of its organisation, is approximately thousand and eight hundred euro (EUR 1,800.-)

Extraordinary general meeting

The above named persons, representing the entire subscribed capital and considering themselves as duly convoked, have immediately proceeded to hold an extraordinary general meeting.

Having first verified that it was regularly constituted, they have passed the following resolutions by unanimous vote:

1. The number of directors is fixed at three (3) and the number of auditors at one (1).

2. The following are appointed directors:

- Mr Joseph Mayor, Director of Companies, born at Durban (South Africa), on May 24th, 1962, with professional address in L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri,

- Mr Alain Heinz, Director of Companies, born at Forbach (France), on May 17th, 1968, with professional address in L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri,

- Ms Géraldine Schmit, Director of Companies, born at Messancy (Belgium), on November 12th, 1969, with professional address in L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri

3. Has been appointed statutory auditor:

WOOD APPLETON OLIVER EXPERT-COMPTABLES, S.à r.l., with registered office at 9B, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, N° R. C. Luxembourg B 74.623.

4. The directors' and auditor's terms of office will expire after the annual meeting of shareholders to be held in the year 2009.

5. The registered office of the corporation is established at 9B, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg on the date mentioned at the beginning of this document.

The deed having been read to the appearing persons, the said persons appearing signed together with the notary the present deed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction française de l'acte qui précède:

L'an deux mille trois, le vingt-cinq juillet.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1. SCHELLENS INVESTMENTS S.A., une société de droit Luxembourgeois, ayant son siège social à 9B, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg,

2. REALEST FINANCE S.A., une société de droit Luxembourgeois, ayant son siège social à 9B, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, N° R. C. Luxembourg B 45.601

Les deux ici représentés par Monsieur Roberto Seddio, employé privé, demeurant à L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri,

en vertu de deux procurations sous seing privé établies le 24 et 25 juillet 2003.

Lesquelles procurations, après avoir été signées ne varietur par tous les comparants et le notaire soussigné, resteront annexées au présent acte pour être enregistrées avec celui-ci.

Lesquels comparants, représentés comme dit ci-avant, ont requis le notaire instrumentant d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'ils constituent entre eux:

Titre I^{er} - Dénomination, Siège social, Objet, Durée

Art. 1^{er}. Il est formé par le présent acte une société anonyme sous la dénomination de NEUREA INVESTMENTS S.A.

Art. 2. Le siège de la société est établi à Luxembourg.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique ou économique, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée avec ce siège ou de ce siège avec l'étranger se sont produits ou sont imminents, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales.

Une telle décision n'aura cependant aucun effet sur la nationalité de la société. Pareille déclaration de transfert du siège sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'organe de la société qui est le mieux placé pour le faire dans ces circonstances.

Art. 3. La société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La société a pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit, par achat, échange ou de toute autre manière, dans d'autres entreprises et sociétés luxembourgeoises ou étrangères ainsi que la gestion, le contrôle, la mise en valeur de ces participations. La société peut également procéder au transfert de ces participations par voie de vente, échange ou autrement.

La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets, marques de fabrique et autres droits intellectuels et immatériels ainsi que tous autres droits s'y rattachant ou pouvant les compléter.

La société peut emprunter sous toute forme notamment par voie d'émission d'obligations, convertibles ou non, de prêt bancaire ou de compte courant actionnaire, et accorder à d'autres sociétés dans lesquelles la société détient ou non un intérêt direct ou indirect, tous concours, prêts, avances ou garanties.

En outre, elle pourra s'intéresser à toutes valeurs mobilières, dépôts d'espèces, certificats de trésorerie, et toute autre forme de placement dont notamment des actions, obligations, options ou warrants, les acquérir par achat, souscription ou toute manière, les vendre ou les échanger.

Elle pourra faire toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières qui se rattachent directement ou indirectement, en tout ou partie, à son objet social.

Elle peut réaliser son objet directement ou indirectement en nom propre ou pour compte de tiers, seule ou en association en effectuant toutes opérations de nature à favoriser ledit objet ou celui des sociétés dans lesquelles elle détient des intérêts.

D'une façon générale, la société pourra prendre toutes mesures de contrôle ou de surveillance et effectuer toutes opérations qui peuvent lui paraître utiles dans l'accomplissement de son objet; elle pourra également détenir des mandats d'administration d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, rémunérés ou non.

Titre II.- Capital, Actions

Art. 5. Le capital social est fixé à trente et un mille euros (31.000,- EUR) divisé en mille (1.000) actions d'une valeur nominale de trente et un euros (31,- EUR).

Les actions peuvent être représentées, au choix du propriétaire, par des certificats unitaires ou des certificats représentant deux ou plusieurs actions.

Les actions sont soit nominatives, soit au porteur, au choix des actionnaires.

La Société pourra racheter ses actions lorsque le Conseil d'Administration considérera le rachat dans l'intérêt de la société conformément aux conditions qu'il aura fixées et dans les limites imposées par l'article 49-8 de la loi sur les sociétés commerciales. Le Conseil d'Administration pourra créer ponctuellement les réserves qu'il jugera appropriées (en plus des réserves légales) et créera une réserve destinée à recevoir les primes d'émissions reçues par la Société lors de l'émission et de la vente de ses Actions, les réserves ainsi créées pourront être utilisées par le Conseil d'Administration en vue du rachat de ses actions par la Société.

Les actions rachetées par la Société continueront d'exister sans droit de vote, ni droit aux dividendes, ni au boni de liquidation.

Le prix de rachat sera déterminé par le Conseil d'Administration, conformément aux alinéas 6 et 7 de l'article 189 de la loi sur les sociétés commerciales.

Le capital social peut être augmenté ou réduit dans les conditions légales requises.

Titre III.- Administration

Art. 6. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés par l'assemblée générale, pour un terme ne pouvant dépasser six années et en tout temps révocables par elle.

Le nombre des administrateurs, la durée de leur mandat et leurs émoluments sont fixés par l'assemblée générale des actionnaires.

Le poste d'un administrateur sera vacant si:

Il démissionne de son poste avec préavis à la société, ou

Il cesse d'être administrateur par application d'une disposition légale ou il se voit interdit par la loi d'occuper le poste d'administrateur, ou

Il tombe en faillite ou fait un arrangement avec ses créanciers, ou

Il est révoqué par une résolution des actionnaires.

Dans les limites de la loi, chaque administrateur, présent ou passé, sera indemnisé sur les biens de la société en cas de perte ou de responsabilité l'affectant du fait de l'exercice, présent ou passé, de la fonction d'administrateur.

Art. 7. Le conseil d'administration choisira un président parmi ses membres.

Le conseil d'administration se réunit sur convocation du président, aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige. Il doit être convoqué chaque fois que deux administrateurs le demandent.

Les administrateurs pourront participer aux réunions du conseil d'administration par voie de conférence téléphonique ou de tout autre moyen de communication similaire permettant à chaque personne participant à la réunion de parler et d'entendre les autres personnes, et la participation à une telle réunion sera réputée constituer une présence en personne de l'administrateur en question, étant entendu que toutes les décisions prises par les administrateurs seront rédigées sous forme de résolutions.

Les résolutions signées par tous les membres du conseil d'administration ont la même valeur juridique que celles prises lors d'une réunion du conseil d'administration dûment convoqué à cet effet. Les signatures peuvent figurer sur un document unique ou sur différentes copies de la même résolution; elles peuvent être données par lettre, fax ou tout autre moyen de communication.

Art. 8. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous les actes d'administration et de disposition conformément à l'objet social de la société.

Tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés par la loi ou par les présents statuts à l'assemblée générale sont de la compétence du conseil d'administration. En particulier le conseil d'administration aura le pouvoir d'acquérir des valeurs mobilières, des créances et d'autres avoirs de toute nature, d'émettre des obligations, de contracter des prêts, de constituer des sûretés sur les avoirs de la société et de conclure des contrats d'échanges sur devises et taux d'intérêt, étant entendu que ces décisions devront être prises à l'unanimité par les administrateurs. Le conseil d'administration peut payer des acomptes sur dividendes en respectant les dispositions légales.

Art. 9. La société sera valablement engagée en toutes circonstances par la signature conjointe de deux administrateurs, à moins que des décisions spéciales concernant la signature autorisée en cas de délégation de pouvoirs n'aient été prises par le conseil d'administration conformément à l'article 10 des présents statuts.

Art. 10. Le conseil d'administration peut déléguer la gestion journalière de la société à un ou plusieurs administrateurs, qui seront appelés administrateurs-délégués.

Il peut aussi confier la gestion de toutes les activités de la société ou d'une branche spéciale de celles-ci à un ou plusieurs directeurs, et donner des pouvoirs spéciaux pour l'accomplissement de tâches précises à un ou plusieurs mandataires, qui ne doivent pas nécessairement être membres du conseil d'administration ou actionnaires de la société.

Art. 11. Tous les litiges dans lesquels la société est impliquée comme demandeur ou comme défendeur, seront traités au nom de la société par le conseil d'administration, représenté par son président ou par l'administrateur délégué à cet effet.

Titre IV.- Surveillance

Art. 12. La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires nommés par l'assemblée générale des actionnaires qui fixe leur nombre et leur rémunération, ainsi que la durée de leur mandat qui ne peut excéder six années.

Titre V. - Assemblée générale

Art. 13. L'assemblée générale annuelle se tiendra à Luxembourg, à l'endroit spécifié dans la convocation, le deuxième vendredi du mois de juin à 11.00 heures, et pour la première fois en 2004.

Si ce jour est un jour férié, l'assemblée générale se tiendra le jour ouvrable suivant.

Titre VI.- Année sociale, Répartition des bénéfices

Art. 14. L'année sociale de la société commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre de chaque année, à l'exception de la première année sociale qui commence le jour de la constitution de la société et finit le 31 décembre 2003.

Art. 15. L'excédant favorable du bilan, après déduction de toutes les charges de la société et des amortissements, constitue le bénéfice net de la société. Il est prélevé cinq pour cent (5%) du bénéfice net pour la constitution de la réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque ladite réserve atteint dix pour cent (10%) du capital social, mais reprend son cours si, pour une cause quelconque, ladite réserve descend en dessous des dix pour cent du capital social.

Le reste du bénéfice est à la disposition de l'assemblée générale.

Titre VII.- Dissolution, Liquidation

Art. 16. La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale des actionnaires. Si la société est dissoute, la liquidation est faite par un ou plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale des actionnaires, qui détermine leurs pouvoirs et fixe leurs émoluments.

Titre VIII.- Dispositions générales

Art. 17. Pour tous les points non réglés par les présents statuts, les parties se réfèrent à la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et ses modifications ultérieures.

Souscription et libération

Les statuts de la société ayant ainsi été établis, les comparants déclarent souscrire l'intégralité du capital comme suit:

1. SCHELLENS INVESTMENTS S.A.	999 actions
2. REALEST FINANCE S.A.	1 action
Total	1.000 actions

Seulement 25% des actions ont été libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de sept mille sept cent cinquante euros (7.750,- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Déclaration

Le notaire soussigné déclare que les conditions prévues par l'article 26 de la loi du 10 août 1915, telle que modifiée ultérieurement, sont remplies.

Frais

Le montant global des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, est évalué approximativement à mille huit cent euros (EUR 1.800,-).

Assemblée générale extraordinaire

Les comparants préqualifiés, représentant la totalité du capital souscrit, se considérant comme dûment convoqués, se sont ensuite constitués en assemblée générale extraordinaire.

Après avoir constaté que la présente assemblée est régulièrement constituée, ils ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

1. Le nombre des administrateurs est fixé à trois (3) et celui des commissaires à un (1).

2. Ont été appelés aux fonctions d'administrateurs:

- Monsieur Joseph Mayor, Administrateur de sociétés, né à Durban (Afrique du Sud), le 24 mai 1962, demeurant professionnellement à L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri,

- Monsieur Alain Heinz, Administrateur de sociétés, né à Forbach (France), le 17 mai 1968, demeurant professionnellement à L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri,

- Madame Géraldine Schmit, Administrateur de sociétés, née à Messancy (Belgique), le 12 novembre 1969, demeurant professionnellement à L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

3. A été appelé aux fonctions de commissaire aux comptes:

WOOD APPLETON OLIVER EXPERT-COMPTABLES, S.à r.l., ayant son siège social à 9B, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, N° R. C. Luxembourg B 74.623.

4. Le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes expirera après l'assemblée générale des actionnaires qui se tiendra en 2009.

5. Le siège social de la société est fixé à 9B, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture faite aux comparants, ils ont signé avec le notaire le présent acte.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, déclare que sur la demande des comparants, le présent acte de société est rédigé en langue anglaise suivi d'une traduction française. A la demande des mêmes comparants, il est spécifié qu'en cas de divergences entre la version anglaise et la version française, le texte anglais fera foi.

Signé: R. Seddio, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2003, vol. 139S, fol. 94, case 11. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 août 2003.

G. Lecuit.

(049279.3/220/350) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2003.

FACT INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11B, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 83.336.

Le bilan de la société au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 18 août 2003, réf. LSO-AH03232, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 août 2003.

Pour réquisition

Signature

Un mandataire

(049662.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2003.

MAHIFA INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 54.081.

L'an deux mille trois, le deux juillet.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Luxembourg).

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de MAHIFA INVESTMENT S.A., une société anonyme, établie et ayant son siège social à Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 54.081, constituée suivant acte notarié en date du 1^{er} mars 1996, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 255 du 24 mai 1996, (ci-après: «la Société»). Les statuts de la Société ont été modifiés suivant acte sous seing privé en date du 12 mai 2000, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 711 du 30 septembre 2000.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Romain Thillens, licencié en sciences économiques, demeurant professionnellement au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg.

Le Président désigne comme secrétaire Madame Frédérique Mignon, employée privée, demeurant professionnellement au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Rodney Haigh, employé privé, demeurant professionnellement au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Le Président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

1) Décision que les actions actuellement en circulation seront exclusivement des actions au porteur et modification afférente de l'article cinq des statuts.

2) Augmentation de capital à concurrence de deux millions cent cinquante-trois mille deux cent quarante-quatre Euros quarante-huit cents (2.153.244,48 EUR) pour le porter de son montant actuel de cent quatre-vingt-dix-huit mille trois cent quatorze Euros quatre-vingt-deux cents (198.314,82 EUR) à deux millions trois cent cinquante et un mille cinq cent cinquante-neuf Euros trente cents (2.351.559,30 EUR) par incorporation d'une créance que détient la société LAUREN BUSINESS LIMITED et par la création de quatre-vingt-six mille huit cent soixante (86.860) actions nouvelles sans désignation de valeur nominale.

3) Apport de ladite créance et souscription des nouvelles actions par la société LAUREN BUSINESS LIMITED.

4) Modification afférente de l'article 5 des statuts.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, prend chaque fois à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale extraordinaire décide que les actions actuellement en circulation seront exclusivement des actions au porteur.

Deuxième résolution

L'assemblée générale extraordinaire décide d'augmenter le capital social à concurrence de deux millions cent cinquante-trois mille deux cent quarante-quatre Euros quarante-huit cents (2.153.244,48 EUR) pour le porter de son montant actuel de cent quatre-vingt-dix-huit mille trois cent quatorze Euros quatre-vingt-deux cents (198.314,82 EUR) à deux millions trois cent cinquante et un mille cinq cent cinquante-neuf Euros trente cents (2.351.559,30 EUR) par la création et l'émission des quatre-vingt-six mille huit cent soixante (86.860) actions nouvelles sans désignation de valeur nominale, ayant les mêmes droits et avantages que les actions existantes.

Cette augmentation de capital est réalisée par l'apport et la transformation en capital d'une créance, certaine, liquide et exigible d'un montant de deux millions cent cinquante-trois mille deux cent quarante-quatre Euros quarante-huit cents (2.153.244,48 EUR) existant à charge de la Société et au profit de LAUREN BUSINESS LIMITED, une société de droit des Iles Vierges Britanniques, établie et ayant son siège social à Road Town, Tortola (Iles Vierges Britanniques), PO Box 3161.

Souscription et libération

De l'accord de tous les actionnaires, les actions nouvelles sont souscrites à l'instant même par la société LAUREN BUSINESS LIMITED, prénommée, ici représentée par Monsieur Romain Thillens, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé, donnée à Luxembourg, le 1^{er} juillet 2003, ci-annexée.

Les actions nouvelles ainsi souscrites sont entièrement libérées par l'apport et la transformation en capital d'une créance certaine, liquide et exigible de deux millions cent cinquante-trois mille deux cent quarante-quatre Euros quarante-huit cents (2.153.244,48 EUR) existant à charge de la Société au profit de la société LAUREN BUSINESS LIMITED.

La créance prémentionnée est décrite et évaluée dans un rapport de réviseur d'entreprises, ci-avant mentionné, établi par Monsieur Dominique Ransquin, réviseur d'entreprises, Luxembourg, en date du 26 juin 2003.

Ce rapport conclut comme suit:

«A la suite de nos vérifications, nous sommes d'avis que:

1. l'apport est décrit de façon claire et précise;
2. le mode d'évaluation est approprié dans les circonstances;
3. la créance de EUR 2.153.244,48 est certaine, liquide et exigible et peut être convertie pour augmenter le capital de MAHIFA INVESTMENT S.A. de ce montant par l'émission de 86.860 actions nouvelles sans désignation de valeur nominale (pair comptable: EUR 24,79).»

Ce rapport restera annexé aux présentes pour être soumis avec elles aux formalités de l'enregistrement.

Troisième résolution

En conséquence des résolutions précédentes, l'article 5 des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

Art. 5. «Le capital social est fixé à deux millions trois cent cinquante et un mille cinq cent cinquante-neuf Euros trente cents (2.351.559,30 EUR), représenté par quatre-vingt-quatorze mille huit cent soixante (94.860) actions sans désignation de valeur nominale, entièrement libérées.

Les actions sont au porteur, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions dans les conditions prévues par la loi.»

Les dispositions relatives au capital autorisé sont supprimées dans l'article 5 des statuts, comme la période des cinq ans pour laquelle le Conseil d'Administration a été autorisé à augmenter le capital souscrit est venue à expiration.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de vingt-quatre mille cent Euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, au siège social de la Société.

Les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: R. Thillens, F. Mignon, R. Haigh, J.J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 8 juillet 2003, vol. 877, fol. 85, case 9. – Reçu 21.532,44 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 11 août 2003.

J.-J. Wagner.

(049821.3/239/102) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2003.

MAHIFA INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 54.081.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 11 août 2003.

J.-J. Wagner.

(049823.3/239/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2003.

KSB FINANZ S.A., Aktiengesellschaft.

Siège social: Echternach.

H. R. Luxemburg B 67.916.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 7 août 2003, réf. LSO-AH00019, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 août 2003.

KSB FINANZ S.A.

Signature

(046882.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2003.

**UML - DIRECTION ET GESTION D'ENTREPRISES DE REASSURANCE, Société Anonyme
(anc. UNISON MANAGEMENT (LUXEMBOURG) S.A.).**

Siège social: Luxembourg, 148, avenue de la Faïencerie.
R. C. Luxembourg B 24.151.

L'an deux mille trois, le deux juillet.

Par-devant Nous, Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg).

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme UML - DIRECTION ET GESTION D'ENTREPRISES DE REASSURANCE, ayant son siège social à 148, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg, (la «Société»). La Société a été constituée sous la dénomination de UNISON MANAGEMENT (LUXEMBOURG) S.A., suivant acte notarié en date du 27 mars 1986, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 180 du 3 juillet 1986. Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte notarié en date du 22 octobre 1998, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 6 du 6 janvier 1999.

La séance est ouverte à dix heures sous la présidence de Monsieur Christian Théodose, administrateur-délégué de la Société, demeurant à Capellen.

Le président désigne comme secrétaire Madame Isabelle Charlier, juriste, demeurant à Asnières-sur-Seine (France).

L'assemblée choisit comme scrutateur Maître Michèle Hansen, avocat, demeurant à Luxembourg.

Le bureau de l'assemblée étant ainsi constitué, le président expose et prie le notaire d'acter ce qui suit:

I) L'ordre du jour de l'assemblée est conçu comme suit:

1. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de quatre cent cinquante mille seize Euros (EUR 450.016,-) afin de le porter de son montant actuel de cent mille Euros (EUR 100.000,-) à un montant de cinq cent cinquante mille seize Euros (EUR 550.016,-), divisé en dix-sept mille cent quatre-vingt-huit (17.188) actions d'une valeur nominale de trente-deux Euros (EUR 32,-) chacune par la création et l'émission de quatorze mille soixante-trois (14.063) actions nouvelles d'une valeur nominale de trente-deux Euros (EUR 32,-) par action, ayant les mêmes droits que par apport en numéraire.

2. Souscription de ces quatorze mille soixante trois (14.063) actions nouvelles par les actionnaires existants de la Société proportionnellement à leur détention actuelle d'actions dans le capital de la Société et libération en numéraire de chaque action.

3. Réduction du capital social de la Société d'un montant de trois cent cinquante mille seize Euros (EUR 350.016,-) afin de le porter de son montant actuel de cinq cent cinquante mille seize Euros (EUR 550.016,-) à un montant de deux cent mille Euros (EUR 200.000,-), divisé en six mille deux cent cinquante (6.250) actions d'une valeur nominale de trente-deux Euros (EUR 32,-) par amortissement de pertes à concurrence d'un montant de trois cent cinquante mille seize Euros (EUR 350.016,-).

4. Modification de l'article 5 des statuts de la Société.

II) Il a été établi une liste de présence, renseignant les actionnaires présents ou représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, laquelle, après avoir été signée par les actionnaires ou leurs mandataires et par les membres du Bureau, sera enregistrée avec le présent acte pour être soumis à l'enregistrement en même temps.

Les pouvoirs des actionnaires représentés, signés ne varient par les personnes présentes et le notaire instrumentaire, resteront également annexés au présent acte.

III) Il résulte de ladite liste de présence que tous les actionnaires représentant l'intégralité du capital social sont présents ou représentés à cette assemblée, laquelle est dès lors régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur son ordre du jour. Les actionnaires déclarent qu'ils se reconnaissent dûment convoqués et qu'ils ont eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Après délibération, l'assemblée générale extraordinaire prend, chaque fois à l'unanimité, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires décide d'augmenter le capital social de la Société à concurrence de quatre cent cinquante mille seize Euros (EUR 450.016,-) afin de le porter de son montant actuel de cent mille Euros (EUR 100.000,-) à un montant de cinq cent cinquante mille seize Euros (EUR 550.016,-) par la création et l'émission de quatorze mille soixante-trois (14.063) actions nouvelles d'une valeur nominale de trente-deux Euros (EUR 32,-) par action, ayant les mêmes droits que les actions existantes.

Deuxième résolution

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires décide d'admettre GRAS SAVOYE S.A., une société de droit français ayant son siège social à 2-8 rue Ancelle, 92202 Neuilly-Sur-Seine, France, à la souscription de treize mille trois cent soixante et une (13.361) actions nouvelles d'une valeur nominale de trente-deux Euros (EUR 32,-) chacune et décide d'admettre GRAS SAVOYE BELGIUM, une société de droit belge, ayant son siège social à Zuiderlaan 91, 1731 Zellik, Belgique, à la souscription de sept cent deux (702) actions nouvelles d'une valeur nominale de trente-deux Euros (EUR 32,-) chacune.

Souscription - Paiement

Ensuite, GRAS SAVOYE S.A., prénommée, représentée par Monsieur Christian Theodose, prénommé, en vertu d'un pouvoir sous seing privé donné le 16 juin 2003 à Neuilly déclare souscrire treize mille trois cent soixante et une (13.361) actions nouvelles d'une valeur nominale de trente-deux Euros (EUR 32,-) par action ayant les mêmes droits que les actions existantes et déclare libérer entièrement chaque nouvelle action par un apport en numéraire d'un montant de quatre cent vingt-sept mille cinq cent cinquante-deux Euros (EUR 427.552,-).

Ensuite, GRAS SAVOYE BELGIUM, prénommée, représentée par Monsieur Christian Theodose, prénommé, en vertu d'un pouvoir sous seing privé donné le 25 juin 2003 à Bruxelles déclare souscrire sept cent deux (702) actions nouvelles d'une valeur nominale de trente-deux Euros (EUR 32,-) par action ayant les mêmes droits que les actions existantes et déclare libérer entièrement chaque nouvelle action par un apport en numéraire d'un montant de vingt-deux mille quatre cent soixante quatre Euros (EUR 22.464,-).

Les souscripteurs prénommés et toutes les personnes présentes à cette assemblée générale extraordinaire des actionnaires reconnaissent que chaque action nouvelle à été libérée entièrement et que la somme de quatre cent cinquante mille seize Euros (EUR 450.016,-) se trouve à la libre disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Troisième résolution

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires décide de réduire le capital social de la Société à concurrence de trois cent cinquante mille seize Euros (EUR 350.016,-) afin de le porter de son montant actuel de cinq cent cinquante mille seize Euros (EUR 550.016,-) à un montant de deux cent mille Euros (EUR 200.000,-), divisé en six mille deux cent cinquante (6.250) actions d'une valeur nominale de trente-deux Euros (EUR 32,-) par amortissement de pertes à concurrence d'un montant de trois cent cinquante mille seize Euros (EUR 350.016,-) figurant au bilan au 31 décembre 2002 et par annulation de dix mille neuf cent trente-huit (10.938) actions d'une valeur nominale de trente-deux Euros (EUR 32,-) chacune, proportionnellement à la détention actuelle des actionnaires dans le capital social de la Société.

Quatrième résolution

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires décide de modifier l'article 5 des statuts de la Société qui aura dorénavant la teneur suivante:

Art. 5. «Le capital social de la Société est fixé à deux cent mille Euros (EUR 200.000,-), divisé en six mille deux cent cinquante (6.250) actions d'une valeur nominale de trente-deux Euros (EUR 32,-) par action.»

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges quelconques qui incombent à la Société des suites de ce document sont estimés à sept mille Euros.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée à dix heures trente.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire instrumentaire par nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: C. Theodose, I. Charlier, M. Hansen, J.J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 8 juillet 2003, vol. 877, fol. 85, case 10. – Reçu 4.500,16 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 13 août 2003.

J.-J. Wagner.

(049827.3/239/99) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2003.

**UML - DIRECTION ET GESTION D'ENTREPRISES DE REASSURANCE, Société Anonyme
(anc. UNISON MANAGEMENT (LUXEMBOURG) S.A.).**

Siège social: Luxembourg, 148, avenue de la Faïencerie.

R. C. Luxembourg B 24.151.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 13 août 2003.

J.-J. Wagner.

(049829.3/239/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2003.

BAUPUTZ WERNER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6617 Wasserbillig, 38, route d'Echternach.

R. C. Luxembourg B 48.255.

Les comptes annuels au 31 décembre 1997, enregistrés à Luxembourg, le 7 août 2003, réf. LSO-AH01521, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 août 2003.

Pour BAUPUTZ WERNER, S.à r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(049700.3/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2003.

BT LONGMONT (LUXEMBOURG) II, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.Registered office: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er}.

R. C. Luxembourg B 71.901.

In the year two thousand and three, on the twenty-third day of January,
Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

BT LONGMONT (LUXEMBOURG) I, S.à r.l., société à responsabilité limitée, incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office in L-2210 Luxembourg, 54 boulevard Napoleon I^{er}, duly represented by Mr Patrick Van Hees, jurist, residing at Messancy, Belgium, by virtue of a proxy under private seal, given on January 23, 2003.

The said proxy, after having been signed *in varietur* by the appearing person and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The presaid BT LONGMONT (LUXEMBOURG) I, S.à r.l., is the sole member of BT LONGMONT (LUXEMBOURG) II, S.à r.l., (hereafter referred as «the Company»), with registered office at L 2210 Luxembourg, 54 Boulevard Napoleon I^{er}, incorporated by a deed of Maître Léon Thomas known as Tom Metzler, notary residing at Luxembourg-Bonnevoie, on 28 September 1999, published in the official gazette Recueil des Sociétés et Associations, Mémorial C number 939 dated as of 9 December 1999, such deed has been modified by a deed of Maître Léon Thomas known as Tom Metzler, notary residing at Luxembourg-Bonnevoie, of 19 January 2000, published in the official gazette Recueil des Sociétés et Associations, Mémorial C number 357 dated as of 18 May 2000.

Such appearing party, represented as here above stated, in its capacity as sole member of BT LONGMONT (LUXEMBOURG) II, S.à r.l., has requested the notary to state the following resolutions:

First resolution

The sole member decides to add a seventh paragraph to article 13 of the article of association with the following wording:

«However, in case of resolutions regarding the payment of dividend by any direct subsidiary of the corporation or regarding the profit allocation from any partnership in which the corporation holds a participation, the board of managers can deliberate or act validly only if all the managers are present or represented at the meeting of the board of managers. Such resolutions shall be taken by unanimous vote.»

Second resolution

As a consequence of such addition, article 13 of the articles of association is amended as follows:

«**Art. 13.** The board of managers may choose from among its members a chairman. It may also choose a secretary, who needs not to be a manager, who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of managers and of the members.

The board of managers shall meet upon call by the chairman, or two managers, at the place indicated in the notice of meeting. The meetings of the board of managers will be exclusively held in Luxembourg, except in case of extraordinary events to be justified in the notice of meeting. The board of managers shall meet as often as required by the company's interest, but at least two times a year.

Written notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least seven days in advance of the date set for such a meeting, except in circumstances of emergency in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the notice of the meeting. This notice may be waived by the consent in writing or by cable, telegram, telex or telefax of each manager. Separate notice shall not be required for individual meetings held at times and places prescribed in a schedule previously adopted by resolution of the board of managers.

Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing or by cable, telegram, telex or telefax another manager as his proxy.

Votes may also be cast in writing or by cable, telegram, telex or telefax. The board of managers can deliberate or act validly only if the managers having A-signature, are present or represented at a meeting of the board of managers. Decisions shall be taken by a majority of votes of the managers present or represented at such meeting.

However, in case of resolutions regarding the payment of dividend by any direct subsidiary of the corporation or regarding the profit allocation from any partnership in which the corporation holds a participation, the board of managers can deliberate or act validly only if all the managers are present or represented at the meeting of the board of managers. Such resolutions shall be taken by unanimous vote.

Resolutions in writing approved and signed by all managers shall have the same effect as resolutions voted at the managers' meetings.»

Third resolution

The sole member acknowledges the resignation of Mrs Katinka Van Mourik as manager of the Company having B-signature and the resignation of Mr Michel Bulach as manager of the Company having B-signature with immediate effect, and resolves to give them full discharge for the exercise of their mandate as managers of the Company.

Fourth resolution

The sole member fixes the number of managers at three (3) and appoints Mr Leslie Charles Winnister, treasurer, residing in London, as manager having B signature with immediate effect.

The mandate of the new manager shall end at the annual general meeting of the Company to be held for the purpose of approving the annual account as of 31st March 2003.

Evaluation of expenses

All expenses and fees at the charge of the Company due to the present deed are evaluated to EUR 700.-.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version.

On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, known to the notary by his surname, name, civil status and residence, the said person appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille trois, le vingt-troisième jour du mois de janvier,

Devant Nous, Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

A comparu:

BT LONGMONT (LUXEMBOURG) I, S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée sous les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social à L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon 1^{er}

dûment représentée par Monsieur Patrick Van Hees, juriste, demeurant à Messancy, Belgique, en vertu d'une procuration donnée sous seing privée le 23 janvier 2003,

ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La prénommée BT LONGMONT (LUXEMBOURG) I, S.à r.l., est l'associé unique de BT LONGMONT (LUXEMBOURG) II, S.à r.l., (ci-après dénommée «la Société»), société à responsabilité limitée, ayant son siège social à L-2210 Luxembourg, 54 Boulevard Napoléon 1^{er}, constituée par un acte de Maître Léon Thomas dit Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie, Grand-Duché de Luxembourg, du 28 septembre 1999, publié au Recueil des Sociétés et Associations, Mémorial C, numéro 939 du 9 décembre 1999, cet acte ayant été modifié par acte de Maître Léon Thomas dit Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie, Grand-Duché de Luxembourg du 19 janvier 2000, publié au Recueil des Sociétés et Associations, Mémorial C, numéro 357 du 18 mai 2000,

cette comparante, représentée comme ci-avant décrit, en sa qualité d'associée unique de BT LONGMONT (LUXEMBOURG) I, S.à r.l., a requis le notaire de documenter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique décide d'ajouter un septième paragraphe à l'article 13 des statuts dont la teneur est la suivante:

«Toutefois, les décisions concernant le paiement de dividendes par toute filiale directe de la Société ou concernant l'allocation de profits d'une société de personnes dans laquelle la Société détient une participation, le Conseil de gérance ne peut délibérer ou agir valablement seulement si tous les gérants sont présents ou représentés à la réunion du Conseil de gérance. Ces décisions seront prises par vote unanime.»

Deuxième résolution

Suite à cet ajout l'article 13 des statuts se trouve modifié et aura dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 13.** Le conseil de gérance choisira parmi ses membres un président. Le conseil de gérance peut également choisir un secrétaire qui n'a pas besoin d'être gérant et qui sera responsable de tenir les procès-verbaux des réunions du conseil de gérance et des assemblées générales des associés.

Le conseil de gérance se réunira sur convocation du président ou de deux gérants au lieu indiqué dans la convocation.

Les réunions du conseil de gérance se tiendront exclusivement à Luxembourg, exception faite en cas d'événements extraordinaires à justifier dans la convocation. Le conseil de gérance se réunira aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige, mais au moins deux fois par an.

Avis écrit de toute réunion du conseil de gérance sera donné tous les gérants au moins sept jours avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a des circonstances d'urgence, auquel cas la nature de ces circonstances sera mentionnée dans l'avis de convocation. Il peut être renoncé à cette convocation moyennant l'assentiment par écrit ou par câble, télégramme, télex ou télécopie de chaque gérant. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du conseil se tenant à une heure et à un endroit déterminés dans un programme préalablement adopté par le conseil de gérance.

Tout gérant peut agir à toute réunion du conseil de gérance en désignant par écrit ou par câble, télégramme, télex ou télécopie un autre gérant comme son mandataire.

Des votes peuvent également être émis par écrit ou par câble, télégramme, télex ou télécopie.

Le conseil de gérance peut délibérer ou agir valablement uniquement à la condition que les gérants ayant A-signature soient présents ou représentés à la réunion du conseil de gérance. Les décisions seront à prendre à la majorité des voix des gérants présents ou représentés à cette réunion.

Toutefois, les décisions concernant le paiement de dividendes par toute filiale directe de la Société ou concernant l'allocation de profits d'une société de personne dans laquelle la Société détient une participation, le Conseil de gérance ne peut délibérer ou agir valablement seulement si tous les gérants sont présents ou représentés à la réunion du Conseil de gérance. Ces décisions seront prises par vote unanime.

Des décisions prises par écrit approuvées et signées par tous les membres du conseil de gérance auront le même effet que des décisions votées lors d'une réunion du conseil de gérance.»

Troisième résolution

L'associé unique prend acte de la démission de Mme Katinka Van Mourik de son poste de gérant avec B-signature de la Société et la démission de M. Michel Bulach de son poste de gérant de la Société avec B-signature avec effet immédiat et décide de leur accorder entière décharge de leurs mandats de gérants de la Société.

Quatrième résolution

L'associé unique décide de fixer le nombre des gérants à trois (3) et nomme M. Leslie Charles Winnister, trésorier, résidant à Londres, gérant avec B-signature avec effet immédiat.

Le mandat du nouveau gérant prendra fin avec l'assemblée générale annuelle chargée d'approuver les comptes au 31 mars 2003.

Evaluation des frais

Tous les frais et honoraires incombant à la Société en raison du présent acte sont évalués à la somme de EUR 700,-.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate que sur la demande de la comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française.

Sur la demande de la même comparante et en cas de divergences entre les textes français et anglais, ce dernier fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite à la personne comparante, connue du notaire instrumentant par ses nom, prénom, état et demeure, ladite personne comparante a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: P. Van Hees, J. Elvinger

Enregistré à Luxembourg, le 28 janvier 2003, vol. 17CS, fol. 14, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 février 2003.

J. Elvinger.

(049563.3/211/148) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2003.

BT LONGMONT (LUXEMBOURG) II, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er}.

R. C. Luxembourg B 71.901.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(049564.3/211/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2003.

CR INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 58.676.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire
tenue de manière anticipée le 6 août 2003*

Résolutions

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de les réélire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2003/2004 comme suit:

Conseil d'administration

Mr Mauro Iguera, dirigeant d'entreprise, demeurant à Gênes (Italie), président;

Mr Marco Risso, dirigeant d'entreprise, demeurant à Gênes (Italie), administrateur-délégué;

Mr Giovanni Paolo Risso, agent maritime, demeurant à Gênes (Italie), administrateur-délégué;

Mr Federico Franzina, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;

Mr Jean-Pierre Verlaine, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur.

Commissaire aux comptes

DELOITTE & TOUCHE S.A., 3, route d'Arlon, L-8009 Strassen.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 18 août 2003, réf. LSO-AH03153. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(049735.3/024/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2003.

RESTINVESTO S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 35.442.

DISSOLUTION

L'an deux mille trois, le trente juillet.

Par-devant Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange.

A comparu:

La société NEWMMASTER ASSOCIATES S.A., BVI, avec siège social à Road Town, British Virgin Islands (BVI) ici représentée par Madame Ludivine Rockens: employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé à Road Town, British Virgin Islands (BVI), en date du 24 janvier 2000, ci annexée.

Lequel comparant a prié le notaire d'acter:

- qu'il existe avec siège social à Luxembourg, une société anonyme sous la dénomination de RESTINVESTO S.A., (RC N° B 35.442) constituée suivant acte notarié du 20 février 1990, publié au Mémorial C N° 318 du 10 septembre 1990.
- que le capital social de ladite société s'élève actuellement à trente mille neuf cent quatre-vingt-six virgule soixante-neuf euros (EUR 30.986,69), représenté par mille deux cent cinquante (1.250,-) actions sans désignation de valeur nominale.
- que le mandant soussigné est devenu propriétaire de toutes les actions de la société; qu'en tant qu'actionnaire unique le mandant soussigné déclare expressément vouloir procéder à la dissolution de la société;
- que le mandant soussigné déclare en outre que le passif a été apuré et que la liquidation de la société est achevée sans préjudice du fait qu'il répond personnellement de tous les engagements sociaux;
- que le mandant soussigné donne décharge pleine et entière à tous les administrateurs et au commissaire aux comptes de la société;
- que les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq ans à L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.

Sur ce, le comparant a présenté au notaire instrumentant le registre des actionnaires de la société qui a été immédiatement annulé par le notaire.

Frais

Les frais du présent acte sont estimés à la somme de 780 Euros.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite au comparant, celui-ci a signé la présente minute avec le notaire instrumentant.

Signé: L. Rockens, G. d'Huart.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 5 août 2003, vol. 890, fol. 52, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pétange, le 11 août 2003.

Pour expédition conforme

G. d'Huart

Notaire

(049523.3/207/41) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2003.

CARIAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 49.563.

*Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration
tenue au siège social le 24 juillet 2003*

Le conseil, après lecture de la lettre de démission de Monsieur Federico Franzina de sa fonction de président du conseil d'administration, décide d'accepter cette démission. Le conseil le remercie pour l'activité déployée jusqu'à ce jour.

Le conseil nomme comme nouveau président du conseil d'administration, avec effet à partir du 24 juillet 2003, Monsieur Ferdinando Cavalli, demeurant à Luxembourg, son mandat ayant la même échéance que celui de son prédécesseur.

Ces résolutions, adoptées à l'unanimité, seront ratifiées par la prochaine assemblée générale de la société, conformément à la loi et aux statuts.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Agent domiciliaire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 31 juillet 2003, réf. LSO-AG08864. – Reçu 14 euros.

Le Receveur ff.(signé): Signature.

(049739.3/024/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2003.

ALLIANZ DRESDNER GLOBAL STRATEGIES FUND, Investmentgesellschaft mit variablem Kapital.

Gesellschaftssitz: L-2633 Senningerberg, 6A, route de Trèves.
H. R. Luxemburg B 71.182.

—
*Auszug aus der Niederschrift über die ordentliche Hauptversammlung
der Anteilhaber vom 17. Januar 2003*

In der ordentlichen Hauptversammlung vom 17. Januar 2003 haben die Anteilhaber einstimmig folgende Beschlüsse gefasst:

1. Die Versammlung beschliesst, den Bericht des Verwaltungsrats und des Wirtschaftsprüfers sowie den Jahresabschluss zum 30. September 2002 zu genehmigen.
2. Die Versammlung erteilt den Mitgliedern des Verwaltungsrats für die Geschäftstätigkeit im Geschäftsjahr, welches am 30. September 2002 endete, Entlastung.
3. Die Versammlung beschliesst, die Zuwahl von Herrn Horst Eich als Verwaltungsratsmitglied als Ersatz von Herrn Andreas Goßmann, zu genehmigen.
4. Die Versammlung beschliesst Herrn Horst Eich als Verwaltungsratsmitglied zu wählen.
5. Die Versammlung beschliesst Herrn Dr. Enrico Clerici, Herrn Wolfgang Pütz, Herrn William L. Price und Herrn Dieter Ristau als Verwaltungsratsmitglieder wiederzuwählen.
6. Die Versammlung beschliesst, den Wirtschaftsprüfern für die Geschäftstätigkeit im Geschäftsjahr, welches am 30. September 2002 endete, Entlastung zu erteilen.
7. Die Versammlung beschliesst, PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., Luxembourg, als Wirtschaftsprüfer wiederzuwählen.

Senningerberg, 17. Januar 2003.

Für die Richtigkeit des Auszuges

ALLIANZ DRESDNER ASSET MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A.

U. Göbel / M. Biehl

Enregistré à Luxembourg, le 18 août 2003, réf. LSO-AH03085. – Reçu 14 euros.

Le Receveur ff.(signé): Signature.

*Excerpt from the minutes of the Annual General Meeting
of shareholders held on 17 January 2003*

In the Annual General Meeting held on 17 January 2003 the shareholders have resolved unanimously:

1. The meeting decides to accept the Director's and Auditor's reports and adopts the financial statements for the year ended 30 September 2002.
2. The meeting decides to grant exoneration to the Directors from their responsibilities for all actions taken within their mandate during the year ended 30 September 2002.
3. The meeting decides to ratify the co-optation of Mr Horst Eich as a Director in replacement of Mr Andreas Goßmann.
4. The meeting decides to elect Mr Horst Eich as a Director.
5. The meeting decides to re-elect Dr Enrico Clerici, Mr Wolfgang Pütz, Mr William L. Price and Mr Dieter Ristau as Directors of the Company for a term of office ending at the annual general meeting of shareholders which shall deliberate on the annual accounts as of 30 September 2003.
6. The meeting decides to grant exoneration to the Auditors from their responsibilities for all actions taken within their mandate during the year ended 30 September 2002.
7. The meeting decides to re-elect PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., Luxembourg, as Auditors.

Senningerberg, 17 January 2003.

For the correctness of the excerpt

ALLIANZ DRESDNER ASSET MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A.

U. Göbel / M. Biehl

Enregistré à Luxembourg, le 18 août 2003, réf. LSO-AH03086. – Reçu 14 euros.

Le Receveur.(signé): D. Hartmann.

(049837.3/000/51) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2003.

ALLIANZ DRESDNER GLOBAL STRATEGIES FUND, Investmentgesellschaft mit variablem Kapital.

Gesellschaftssitz: L-2633 Senningerberg, 6A, route de Trèves.
H. R. Luxemburg B 71.182.

Herr William L. Price hat mit Wirkung zum 1. April 2003 und Herr Enrico Clerici hat mit Wirkung zum 24. Februar 2003 das Verwaltungsratsmandat niedergelegt.

Senningerberg, 7. August 2003.

Für die Richtigkeit

ALLIANZ DRESDNER ASSET MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A.

U. Göbel / M. Biehl

Enregistré à Luxembourg, le 18 août 2003, réf. LSO-AH03096. – Reçu 14 euros.

Le Receveur ff.(signé): Signature.

Mr William L. Price has resigned with effective date 1 April, 2003 and Mr Enrico Clerici has resigned with effective date 24 February, 2003 as members of the Board of Directors.

Senningerberg, 7 August 2003.

For the correctness

ALLIANZ DRESNER ASSET MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A.

U. Göbel / M. Biehl

Enregistré à Luxembourg, le 18 août 2003, réf. LSO-AH03098. – Reçu 14 euros.

Le Receveur(signé): D. Hartmann.

(049845.3/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2003.

IMMOGRUND S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 68.642.

—
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 8 août 2003, réf. LSO-AH01709, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(047318.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2003.

IMMOGRUND S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 68.642.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 8 août 2003, réf. LSO-AH01707, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(047317.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2003.

IMMOGRUND S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 68.642.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 8 août 2003, réf. LSO-AH01706, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(047316.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2003.

IMMOGRUND S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 68.642.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion de l'assemblée des actionnaires, tenue en date du 5 juin 2003 que:

L'assemblée a réélu aux postes d'administrateur jusqu'à l'assemblée générale statuant sur les comptes 2004:

- Maître Jim Penning, avocat, demeurant 31 Grand'Rue à Luxembourg (L-1661).

- Maître Pierre-Olivier Wurth, avocat, demeurant 31 Grand'Rue à Luxembourg (L-1661).

- Maître Philippe Penning avocat, demeurant 31 Grand'Rue à Luxembourg (L-1661).

Elle a réélu au poste de commissaire aux comptes de la société jusqu'à l'assemblée générale statuant sur les comptes 2004:

- MONTBRUN REVISION, S.à r.l., ayant son siège social 5, boulevard de la Foire à Luxembourg (L-1528).

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 8 août 2003, réf. LSO-AH01712. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(047319.3/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2003.

PROMLUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11B, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 53.650.

L'an deux mille trois, le treize août.

Par-devant Maître Alphonse Lentz, notaire de résidence à Remich, Grand-Duché de Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire de la société anonyme PROMLUX S.A., avec siège social à L-5836 Alzingen, 6, rue Nicolas Wester, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 53.650, constituée suivant acte reçu par le notaire Frank Baden, de résidence à Luxembourg, en date du 28 décembre 1995, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 172 du 6 avril 1996 et dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu par acte sous seing privé du 10 octobre 2001, relatif à la conversion en euro, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 29 du 11 janvier 2003.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Madame Lutgard Laget, réviseur d'entreprises, demeurant Hamme (Belgique).

Madame la Présidente désigne comme secrétaire et scrutateur Mademoiselle Francine Moniot, employée privée, demeurant à Uigny (France).

Le bureau ainsi constitué, Madame la Présidente expose et prie le notaire instrumentaire d'acter:

I. Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, sont indiqués sur une liste de présence signée ne varietur par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentaire. Ladite liste de présence ainsi que les procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II. Que l'intégralité du capital social étant présent ou représenté à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissent dûment convoqués et déclarant, par ailleurs, avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

III. Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

Ordre du jour:

1. Transfert du siège social de la société de L-5836 Alzingen, 6, rue Nicolas Wester à L-1840 Luxembourg, 11B, boulevard Joseph II.

2. Modification afférente du premier alinéa de l'article 2 des statuts.

3. Divers.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de transférer le siège social de la société de L-5836 Alzingen, 6, rue Nicolas Wester à L-1840 Luxembourg, 11B, boulevard Joseph II.

Deuxième résolution

Suite à la décision précédemment prise, l'assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article 2 des statuts pour lui conférer la teneur suivante:

«**Art. 2. Alinéa 1^{er}.** Le siège social est établi à Luxembourg.»

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, lesdits comparants ont signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: L. Laget, F. Moniot, A. Lentz.

Enregistré à Remich, le 13 août 2003, vol. 467, fol. 9, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Gloden.

Pour copie conforme, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 22 août 2003.

A. Lentz.

(051094.3/221/51) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

PROMLUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11B, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 53.650.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 22 août 2003.

A. Lentz.

(051097.3/221/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

YELLOW FINANCE S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 69.225.

DISSOLUTION

L'an deux mille trois, le vingt et un juillet.

Par-devant Maître Marthe Thyès-Walch, notaire de résidence à Luxembourg-Ville, en remplacement de son confrère empêché Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg-Ville, lequel dernier restera dépositaire du présent acte.

S'est tenue l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme de droit luxembourgeois dénommée YELLOW FINANCE S.A., ayant son siège social à Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri, inscrite au R. C. Luxembourg section B numéro 69.225,

constituée par acte reçu par acte du notaire Paul Bettingen de Niederanven en date du 25 février 1999, publié au Mémorial C de 1999, page 21967.

La société a été mise en liquidation par acte du notaire Jacques Delvaux en date du 17 juin 2003.

L'assemblée des actionnaires est présidée par Monsieur Luca Checchinato, employé privé, 19-21, boulevard du Prince Henri, Luxembourg.

Le Président désigne comme secrétaire Madame Corinne Watteyne, employée privée, 19-21, boulevard du Prince Henri, Luxembourg.

L'assemblée des actionnaires désigne comme scrutateur Madame Candice De Boni, employée privée, 19-21, boulevard du Prince Henri, Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué dresse la liste de présence, laquelle, après avoir été signée par tous les actionnaires présents et les porteurs de procurations des actionnaires représentés, ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée à la présente minute avec laquelle elle sera soumise aux formalités de l'enregistrement.

Monsieur le Président déclare et demande au notaire d'acter ce qui suit:

I. Suivant la liste de présence, tous les actionnaires, représentant l'entièreté du capital social souscrit sont présents ou dûment représentés à la présente assemblée, laquelle peut valablement délibérer et décider sur tous les points figurant à l'ordre du jour, sans convocation préalable.

II. Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation et approbation du rapport du commissaire à la liquidation;
2. Décharge donnée aux administrateurs et commissaire aux comptes en fonction lors de la mise en liquidation;
3. Décharge donnée au liquidateur et au commissaire à la liquidation;
4. Clôture finale de la liquidation;
5. Manière dont l'actif sera affecté;
6. Désignation de l'endroit où les livres et les documents sociaux seront déposés et conservés pendant 5 ans.

L'assemblée, après s'être reconnue régulièrement constituée, a approuvé l'exposé de Monsieur le Président et a abordé l'ordre du jour.

Après délibération, l'assemblée a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

La société CONFIDENTIA (FIDUCIAIRE), S.à r.l., avec siège social à Luxembourg, 15, rue de la Chapelle, nommée commissaire-vérificateur, a fait son rapport, lequel est approuvé par l'assemblée générale extraordinaire.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de donner décharge de toute responsabilité présente et future tant aux administrateurs en fonction et au commissaire en fonction au moment de la mise en liquidation, et décharge est donnée aux membres du bureau.

L'assemblée décide également de donner décharge de toute responsabilité présente et future tant au liquidateur qu'au commissaire à la liquidation pour l'exercice de leurs mandats respectifs.

Troisième résolution

L'assemblée donne pouvoir à MONTBRUN (REVISION), S.à r.l., avec siège social à Luxembourg, 5, boulevard de la Foire,

afin d'effectuer les paiements selon le rapport du commissaire-vérificateur, notamment remboursement des soldes restant aux actionnaires.

Quatrième résolution

L'assemblée prononce la clôture de la liquidation de la société YELLOW FINANCE S.A., qui cesse d'exister.

L'assemblée décide que les livres et documents de la société resteront déposés pendant 5 années au 19-21, boulevard du Prince Henri à L-1724 Luxembourg.

Clôture de l'assemblée

Toutes les résolutions qui précèdent ont été prises chacune séparément et à l'unanimité des voix.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président prononce la clôture de l'assemblée.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société ou mises à sa charge en raison des présentes est évalué à EUR 710,-.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg.

Et après lecture et interprétation données de tout ce qui précède à l'assemblée et aux membres du bureau, tous connus du notaire instrumentant par leurs noms, prénoms, états et demeures, ces derniers ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte, aucun autre actionnaire n'ayant demandé de signer.

Signé: L. Checchinato, C. Watteyne, C. De Boni, J. Delvaux.

Enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2003, vol. 139S, fol. 91, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour copie conforme, délivrée, sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 août 2003.

M. Thyès-Walch.

(049928.3/208/75) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2003.

EPICERIE NICOLE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4551 Nieder Korn, 54, rue des Ecoles.

R. C. Luxembourg B 80.888.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 22 juillet 2003, réf. LSO-AG06411, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 août 2003.

FIDUCIAIRE LATITUDES, S.à r.l.

Signature

(046821.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2003.

EPICERIE NICOLE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4551 Nieder Korn, 54, rue des Ecoles.

R. C. Luxembourg B 80.888.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 22 juillet 2003, réf. LSO-AG06404, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 août 2003.

FIDUCIAIRE LATITUDES, S.à r.l.

Signature

(046822.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2003.

**THOMSON FINANCIAL LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme,
(anc. PRIMARK LUXEMBOURG S.A.).**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 24, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 60.358.

Les comptes de la période allant du 5 août 1997 au 31 décembre 1998, enregistrés à Luxembourg, le 14 août 2003, réf. LSO-AH02679, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 août 2003.

Signature.

(049527.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2003.

**THOMSON FINANCIAL LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme,
(anc. PRIMARK LUXEMBOURG S.A.).**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 24, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 60.358.

Les comptes annuels au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 14 août 2003, réf. LSO-AH02676, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 août 2003.

Signature.

(049520.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2003.

LeDaLux, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 78.748.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 7 août 2003, réf. LSO-AH01558, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(047015.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2003.

IMMO OFFICE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5692 Elvange, 16, rue d'Ellange.
R. C. Luxembourg B 88.986.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 5 août 2003, réf. LSO-AH00696, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(047069.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2003.

STERN FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 54, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 53.746.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2003, réf. LSO-AG05910, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 août 2003.

Pour la Société

Signature

(047269.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2003.

TECHNOLOGUE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8229 Mamer, 35, rue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 26.058.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 11 août 2003, réf. LSO-AH01933, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juillet 2003.

Signature.

(047286.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2003.

CRESCENDO CDO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 82.103.

Il résulte d'une décision prise par le Conseil d'administration lors de sa réunion tenue le 10 juillet 2003 que la société TMF CORPORATE SERVICES S.A., administrateur de sociétés, domicilié professionnellement au 33 boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, a été coopté administrateur de la société avec effet immédiat au 10 juillet 2003 en remplacement de l'administrateur démissionnaire Mme Maggy Kohl. Le nouvel administrateur achèvera le mandat de son prédécesseur qui viendra immédiatement à expiration lors de la prochaine assemblée générale qui se tiendra en 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 juillet 2003.

Pour la société

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 5 août 2003, réf. LSO-AH00714. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(049795.3/805/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2003.

ZENTA INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich.
R. C. Luxembourg B 67.468.

Le bilan au 31 octobre 2001, enregistré à Luxembourg, le 31 juillet 2003, réf. LSO-AG08713, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 août 2003.

Signature.

(047524.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2003.

TRANSPORTS INT. ED. GLODEN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: 173, Chemin Rouge.
R. C. Luxembourg B 35.045.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 30 juillet 2003, réf. LSO-AG08541, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 août 2003.

Signature.

(047532.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2003.

SALVIA EUROPE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 16, allée Marconi.
R. C. Luxembourg B 66.133.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 24 juillet 2003, réf. LSO-AG07093, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 août 2003.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

(047732.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2003.

PACKINVEST A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 48.141.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 18 août 2003, réf. LSO-AH02963, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 août 2003.

Signature.

(049391.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2003.

TONRM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4994 Sprinkange, 47, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 42.961.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 8 août 2003, réf. LSO-AH01686, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 août 2003.

Pour VO CONSULTING LUX S.A.

Signature

(049384.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2003.

TONRM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4994 Sprinkange, 47, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 42.961.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 8 août 2003, réf. LSO-AH01693, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 août 2003.
 Pour VO CONSULTING LUX S.A.
 Signature

(049385.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2003.

TONRM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4994 Sprinkange, 47, route de Longwy.
 R. C. Luxembourg B 42.961.

—
 Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 8 août 2003, réf. LSO-AH01694, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
 Luxembourg, le 19 août 2003.
 Pour VO CONSULTING LUX S.A.

Signature

(049379.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2003.

TONRM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4994 Sprinkange, 47, route de Longwy.
 R. C. Luxembourg B 42.961.

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 15 décembre 2002 à Sprinkange

L'assemblée est ouverte à 11.00 heures sous la présidence de Monsieur Raymond Tonneau qui désigne comme secrétaire Monsieur Régis Tonneau et l'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Matthieu Tonneau.

Le Président constate que l'intégralité du capital social est présente ou représentée à la présente assemblée. Par conséquent, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage. Les actionnaires présents ou représentés se reconnaissent dûment convoqués et déclarent par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Les actionnaires, présents ou représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, sont indiqués sur une liste qui restera annexée à ce document.

L'assemblée générale extraordinaire, étant régulièrement constituée, peut valablement délibérer sur l'ordre du jour ci-après.

Ordre du jour:

L'ordre du jour est le suivant:

1. Révocation du commissaire aux comptes.
2. Nomination d'un nouveau commissaire aux comptes.

Exposé:

Après en avoir délibéré, l'assemblée générale extraordinaire prend, chacune à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

1. Révocation de Monsieur Luc Heyse, agrégé d'économie, demeurant au 38, Route d'Arlon à L-8410 Steinfort de son poste de commissaire aux comptes.
2. Nomination de Monsieur Claude Antoine, expert-comptable et conseiller fiscal, demeurant au 10, rue de Chiny à B-6821 Florenville au poste de commissaire aux comptes.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, le Président lève la séance à 12.00 heures.

R. Tonneau / R. Tonneau / M. Tonneau
 Président / Secrétaire / Scrutateur

Liste de présences à l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 15 décembre 2002 à Sprinkange

Actionnaires	Nombre d'actions détenues	Présents ou représentés	Signature
Raymond Tonneau	69	Présent	Signature
Jocelyne Forin	1	Présente	Signature
Total (100 %)	70		

R. Tonneau / R. Tonneau / M. Tonneau
 Président / Secrétaire / Scrutateur

Enregistré à Luxembourg, le 8 août 2003, réf. LSO-AH01703. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(049389.3/000/40) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2003.

MEDICAL TRIALS ANALYSIS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 70.480.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 18 août 2003, réf. LSO-AH02958, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 août 2003.

Signature.

(049399.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2003.

LUXOIL PJS, GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6686 Merttert, 61, route de Wasserbillig.
R. C. Luxembourg B 90.380.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 14 août 2003, réf. LSO-AH02791, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(049517.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2003.

MJ COLLECTIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 50, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 44.919.

Le bilan et les annexes au 31 décembre 2001, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 18 août 2003, réf. LSO-AH03174, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(049544.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2003.

MJ COLLECTIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 50, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 44.919.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire tenue en date du 11 juin 2002

3. Après délibérations et votes, l'Assemblée décide de poursuivre l'activité de la société, ceci conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

4. Par votes spéciaux, l'Assemblée Générale donne à l'unanimité des voix décharge pleine et entière aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'ensemble des mandats en 2001;

Leurs mandats viendront à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Statutaire de 2003.

5. Néant;

Pour extrait conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 18 août 2003, réf. LSO-AH03173. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(049555.2//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2003.

NORDIC EUROPEAN INVESTMENTS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 33.105.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2002, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 18 août 2003, réf. LSO-AH03170, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(049551.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2003.

NORDIC EUROPEAN INVESTMENTS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 33.105.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire tenue à la date statutaire le 8 avril 2003

3. L'Assemblée constate que plus de 75% du capital social de la société est absorbé par les pertes.

Après délibérations et votes, l'Assemblée décide de poursuivre l'activité de la société, ceci conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

4. Par votes spéciaux, l'Assemblée Générale donne à l'unanimité des voix décharge pleine et entière aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'ensemble des mandats relatifs à la clôture des comptes arrêtés au 31 décembre 2002.

Leurs mandats viendront à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Statutaire annuelle à tenir en l'an 2004.

5. L'Assemblée acte la démission en date de ce jour de Monsieur Rodney Haigh de son poste d'administrateur et lui donne décharge pour l'exercice de son mandat jusqu'à ce jour.

6. L'Assemblée décide de ne pas pouvoir au remplacement de l'administrateur démissionnaire et décide de réduire le nombre de postes d'administrateurs de cinq à quatre. Suite à cette résolution, le Conseil d'Administration se compose dorénavant comme suit:

- Christophe Blondeau
- LAUREN BUSINESS LIMITED
- Romain Thillens
- Pierre Hoffmann

Pour extrait conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 18 août 2003, réf. LSO-AH03168. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(049560.3/565/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2003.

ENCON, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II.
R. C. Luxembourg B 71.944.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 12 août 2003, réf. LSO-AH02228, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 août 2003.

Signature.

(049574.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2003.

ALPILIGNUM INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 37.438.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire
tenue de manière extraordinaire le 30 juillet 2003*

Résolution

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de les réélire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2003 comme suit:

Conseil d'administration

Mr Valerio Alpi, entrepreneur, demeurant à Modigliana (Italie), président;

Mr Vittorio Alpi, entrepreneur, demeurant à Modigliana (Italie), administrateur;

Mme Maria Chiapolino, employée privée, demeurant à Luxembourg, administrateur.

Commissaire aux comptes

MONTBRUN REVISION, S.à r.l., 11 Boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque Domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 18 août 2003, réf. LSO-AH03158. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(049730.3/024/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2003.

TALLOIRE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 67.797.

L'avis rectificatif concernant les bilans au 30 juin 2001 et 30 juin 2002, enregistré à Luxembourg le 12 août 2003, réf. LSO-AH02230, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg le 19 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 août 2003.

Signature.

(049578.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2003.

TALLOIRE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 67.797.

Extrait des résolutions du Conseil d'Administration du 12 avril 2003

Première résolution

NATIONWIDE MANAGEMENT S.A. ayant son siège social 60, Grand-rue, L-1660 Luxembourg a été nommée Administrateur-Délégué avec effet immédiat jusqu'à l'Assemblée Générale de l'année 2004.

Luxembourg, le 12 avril 2003.

Pour TALLOIRE S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 12 août 2003, réf. LSO-AH02232. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(049573.3/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2003.

BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: F-75002 Paris, 3, rue d'Antin.
R. C. Luxembourg B 86.862.

Les soussignés Catherine Dumesny et Oliver Gogue, domiciliés à Paris (75009) Paris, au 47, rue de la Victoire, Agissant au nom de la Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance dénommée BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES, au capital de 165.279.835,- euros, ayant son siège social à Paris, 3, rue d'Antin Paris 75002, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 552 108 011,

En qualité de Mandataires Délégués, conformément aux termes de l'acte portant délégation de pouvoirs en date du 8 août 2002 signé par Monsieur Jacques-Philippe Marson en sa qualité de Président du Directoire,

Déclarent qu'il y a lieu de compléter comme suit la subdélégation de pouvoirs du 9 août 2002 modifiée par amendements des 28 octobre, 3, 10 et 31 décembre 2002, 7 et 18 février 2003, 11 et 22 avril 2003 dont les copies sont jointes: «A compter de ce jour, les personnes ci-après dénommées:

- Christian Casassus
- Guy Vanhakendover
- Craig Fedderson
- John Sutherland
- Dylan Davies
- Salvino Ferrante
- Vincent Marc
- Andrew Farmer
- Fabian Collas
- Michèle Vatry
- Karine Kohn
- Olivier Wurtz
- Dominique Jacquemin
- Jeremy Vickerstaff
- Anny Legeay

sont investies des pouvoirs figurant dans l'acte sus-évoqué de subdélégation de pouvoirs du 9 août 2002.»

Fait à Paris, le 2 mai 2003 en trois exemplaires originaux.

O. Gogue / C. Dumesny

Mandataires-Délégués

Enregistré à Luxembourg, le 18 juin 2003, réf. LSO-AF04570. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(049689.2//36) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2003.

LAKO OUTLET CENTER, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftssitz: L-7330 Heisdorf, 12, rue de Luxembourg.
H. R. Luxemburg B 90.268.

Protokoll einer Gesellschafterversammlung

Die Gesellschafter der LAKO OUTLET CENTER, S.à r.l. haben am heutigen Tage einstimmig folgende Beschlüsse gefasst:

1) Die bisherige Geschäftsführerin Frau Lilli Wall-Birst wird zum heutigen Datum aus ihrer Funktion entlassen und erhält volle Entlastung für ihre Tätigkeit.

2) Als neue Geschäftsführerin wird mit Wirkung vom heutigen Datum ernannt:

Frau Larissa Littich,

Ehefrau von Herrn Konstantin Birst

geboren am 15. Juli 1970 in Hauf (RU)

wohnhaft in L-7330 Heisdorf, rue de Luxembourg, 12.

Da hiermit die Tagesordnung erschöpft ist, wird die Versammlung geschlossen.

Heisdorf, den 30. Mai 2003.

K. Birst / L. Wall-Birst

Enregistré à Luxembourg, le 8 août 2003, réf. LSO-AH01903. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(049595.3/000/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2003.

HONEYWELL, Société Anonyme.

Siège social: B-1140 Bruxelles, 3, avenue Bourget.
R. C. Bruxelles B 10.063.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 13 août 2003, réf. LSO-AH02602, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 août 2003.

F. Schiltz

Un mandataire

(049628.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2003.

LUXMEDICAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5440 Remerschen, 74, route du Vin.
R. C. Luxembourg B 46.537.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 7 août 2003, réf. LSO-AH01544, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 août 2003.

Pour LUX-MEDICAL, S.à r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(049698.3/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2003.

TIREE ISLAND, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 94.149.

In the year two thousand and three, on the twentieth day of May.

Before Maître Joseph Elvinger, notary public residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held an Extraordinary General Meeting of the Shareholder of TIREE ISLAND, S.à r.l., (the «Company»), a «société à responsabilité limitée», having its registered office at 398, Route d'Esch, L-1471 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, incorporated by deed enacted on the 6th of May, 2003, in process of registration, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

The meeting is presided by Mr Patrick Van Hees, jurist, residing professionally in Luxembourg, 15, Côte d'Eich.

The chairman appoints as secretary and the meeting elects as scrutineer Mr Hubert Janssen, jurist with professional address at L-1450 Luxembourg, 15, Côte d'Eich

The chairman requests the notary to act that:

I.- The shareholder, SANDRAY ISLE LLC, a Delaware limited liability company having its registered office at 1000 Allanson Road, Mundelein, Illinois 60060, United States of America, duly represented and the number of shares held by

it are shown on an attendance list. That list and proxy, signed by the appearing person and the notary, shall remain here annexed to be registered with the minutes.

II.- As appears from the attendance list, the 3,784 (three thousand seven hundred and eighty four) shares, representing the whole capital of the Company, are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda of which the shareholder has been beforehand informed.

III.- The agenda of the meeting is the following:

Agenda

1.- Increase of the corporate capital by an amount of EUR 42,950 (forty two thousand nine hundred fifty Euro) so as to raise it from its current amount of EUR 94,600 (ninety four thousand six hundred Euro) to EUR 137,550 (one hundred and thirty seven thousand five hundred fifty Euro) by the issuance of 1,718 (one thousand seven hundred eighteen) new shares with a nominal value of EUR 25 (twenty five Euro) each, divided into 400 (four hundred) class F shares, 600 (six hundred) class G shares, 150 (one hundred fifty) class H shares, 350 (three hundred fifty) class I shares, and 218 (two hundred eighteen) class J shares, and subject to the payment of a share premium amounting globally to EUR 171,892 (one hundred and seventy one thousand eight hundred and ninety two Euro).

2.- Subscription, intervention of the subscriber and payment of all the new shares by a contribution in kind consisting of 50% of the issued share capital of MacLean POWER CHINA LIMITED, a company incorporated under the law of Hong Kong and having its registered office at 30/F Jardine House, Central, Hong Kong.

3.- Acceptance by the manager of TIREE ISLAND, S.à r.l.

4.- Amendment of article eight of the articles of association in order to reflect such action.

After the foregoing was approved by the sole shareholder, the following resolutions have been taken:

First resolution

It is resolved to increase the corporate capital by an amount of EUR 42,950 (forty two thousand nine hundred fifty Euro) so as to raise it from its current amount of EUR 94,600 (ninety four thousand six hundred Euro) to EUR 137,550 (one hundred and thirty seven thousand five hundred fifty Euro) by the issuance of 1,718 (one thousand seven hundred eighteen) new shares, with a nominal value of EUR 25 (twenty five Euro) each, divided into 400 (four hundred) class F shares, 600 (six hundred) class G shares, 150 (one hundred fifty) class H shares, 350 (three hundred fifty) class I shares, and 218 (two hundred eighteen) class J shares, and subject to the payment of a share premium amounting globally to EUR 171,892 (one hundred and seventy one thousand eight hundred and ninety two Euro), the whole to be fully paid up through a contribution in kind consisting of 50% of the issued share capital of MacLean POWER CHINA LIMITED, a company incorporated under the law of Hong Kong and having its registered office at 30/F Jardine House, Central, Hong Kong, business registration number 33033305-000-08-02-3.

Second resolution

It is resolved to accept the subscription of all the new shares referred to above by SANDRAY ISLE LLC.

Contributor's Intervention - Subscription - Payment

Thereupon intervene the aforementioned company SANDRAY ISLE LLC (the «Subscriber»), here represented as stated above, declares to subscribe the 1,718 (one thousand seven hundred eighteen) new shares, divided into 400 (four hundred) class F shares, 600 (six hundred) class G shares, 150 (one hundred fifty) class H shares, 350 (three hundred fifty) class I shares, and 218 (two hundred eighteen) class J shares. The issue of these shares is also subject to the payment of a share premium amounting to EUR 171,892 (one hundred and seventy one thousand eight hundred and ninety two Euro), to be allocated as follows:

- EUR 167,597 (one hundred sixty seven thousand five hundred and ninety seven Euro) to a distributable item of the balance sheet;

- EUR 4,295 (four thousand two hundred and ninety five Euro) to an undistributable item of the balance sheet as allocation to the legal reserve.

The shares as well as the share premium have been fully paid up by a contribution in kind hereafter described:

Description of the contribution

50% of the issued share capital, 1 share with a nominal value of EUR 0.11 (eleven cents) together with a share premium amounting to EUR 214,841.89 (two hundred and fourteen thousand eight hundred and forty one Euro and eighty nine cents) of MacLean POWER CHINA LIMITED, a company incorporated under the law of Hong Kong (registered number 33033305-000-08-02-3) and having its registered office at 30/F Jardine House, Central, Hong Kong, this contribution being valued at EUR 214,842 (two hundred and fourteen thousand eight hundred and forty two Euro), remunerated by the issuance of 1,718 (one thousand seven hundred eighteen) new shares, divided into 400 (four hundred) class F shares, 600 (six hundred) class G shares, 150 (one hundred fifty) class H shares, 350 (three hundred fifty) class I shares, and 218 (two hundred eighteen) class J shares, to be issued by the Company with a share premium globally amounting to EUR 171,892 (one hundred and seventy one thousand eight hundred and ninety two Euro).

Evidence of the contribution's existence

Proof of the contribution's existence has been given to the undersigned notary by an instrument of transfer signed by Barry MacLean acting on behalf of SANDRAY ISLE LLC.

Effective implementation of the contribution

SANDRAY ISLE LLC, Subscriber in kind here represented as stated above, expressly declares that:

(i) the shares of MacLean POWER CHINA LIMITED (the «Shares») are fully paid up;

(ii) the Subscriber is the due owner of the Shares;

- (iii) the Shares are not the object of a dispute or claim;
- (iv) any and all necessary waivers, authorisations and all necessary formalities have been undertaken in order to allow the transfer of the Shares;
- (v) MacLean POWER CHINA LIMITED is duly created and validly existing under the law of Hong Kong; and
- (vi) MacLean POWER CHINA LIMITED is not involved in court proceedings for the purposes of bankruptcy, liquidation, winding-up or transfer of assets to creditors, and there are no facts or circumstances known to the Subscriber at the date of the Subscription, which could lead to such court proceedings.

Manager's intervention

Thereupon intervenes Mr R. Michael Dufner, here represented by Patrick Van Hees, prenamed by virtue of a proxy that will remain here annexed and acting in his capacity of manager of the Company.

Acknowledging having been beforehand informed of the extent of his liability, legally engaged as manager of the Company by reason of the contribution in kind described above, expressly agrees with the description of the contribution in kind, with its valuation, with the effective transfer of the shares, and confirms the validity of the subscription and payment.

Third resolution

As a consequence of the foregoing statement and resolution, the contribution being fully carried out, it is resolved to amend article eight of the Articles of Incorporation to read as follows:

«**Art. 8.**- The Company's capital is set at EUR 137,550 (one hundred and thirty seven thousand five hundred fifty Euro), represented by 400 (four hundred) class A shares (the «Class A Shares») with a nominal value of 25 (twenty five) Euro each, 600 (six hundred) class B shares (the «Class B Shares») with a nominal value of 25 (twenty five) Euro each, 900 (nine hundred) class C shares (the «Class C Shares») with a nominal value of 25 (twenty five) Euro each, 700 (seven hundred) class D shares (the «Class D Shares») with a nominal value of 25 (twenty five) Euro each, 1,184 (one thousand one hundred and eighty four) class E shares (the «Class E Shares») with a nominal value of 25 (twenty five) Euro each, 400 (four hundred) class F shares (the «Class F Shares») with a nominal value of 25 (twenty five) Euro each, 600 (six hundred) class G shares (the «Class G Shares») with a nominal value of 25 (twenty five) Euro each, 150 (one hundred fifty) class H shares (the «Class H Shares») with a nominal value of 25 (twenty five) Euro each, 350 (three hundred fifty) class I shares (the «Class I Shares») with a nominal value of 25 (twenty five) Euro each, and 218 (two hundred eighteen) class J shares (the «Class J Shares») with a nominal value of 25 (twenty five) Euro each.»

Costs

The contribution's value is globally estimated at EUR 214,842,-

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its capital increase, have been estimated at about three thousand and five hundred euros.

Retainer

Sufficient funds, equal at least to the amount as precised above for notarial fees are already at disposal of the undersigned notary, the contribution being made in kind.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, he signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction française:

L'an deux mille trois, le vingt mai.

Par devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire de l'associé de la société à responsabilité limitée TIREE ISLAND, S.à r.l., ayant son siège social au 398, Route d'Esch, L-1471 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en cours d'immatriculation, constituée suivant acte reçu le 6 mai 2003, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

L'assemblée est présidée par Monsieur Patrick Van Hees, juriste avec adresse professionnelle à L-1450 Luxembourg, 15, Côte d'Eich

Le président désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Hubert Janssen, juriste avec adresse professionnelle à L-1450 Luxembourg, 15, Côte d'Eich

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- L'associé, SANDRAY ISLE LLC, une société constituée au Delaware, ayant son siège social à 1000 Allanson Road, Mundelein, Illinois 60060, Etats-Unis, représenté et le nombre de parts qu'il détient sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et les procurations, une fois signées par le comparant et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II.- Il ressort de la liste de présence que les 3.784 (trois mille sept cent quatre-vingt quatre) parts sociales, représentant l'intégralité du capital social, sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'as-

semblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont l'associé a été préalablement informé.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1.- Augmentation du capital social à concurrence d'un montant de EUR 42.950 (quarante deux mille neuf cent cinquante Euros) pour le porter de son montant actuel de EUR 94.600 (quatre-vingt quatorze mille six cent Euros) à EUR 137.550 (cent trente sept mille cinq cent cinquante Euros) par l'émission de 1.718 (mille sept cent dix-huit) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de EUR 25 (vingt cinq Euros) chacune, divisées en 400 (quatre cent) parts sociales de classe F, 600 (six cent) parts sociales de classe G, 150 (cent cinquante) parts sociales de classe H, 350 (trois cent cinquante) parts sociales de classe I, et 218 (deux cent dix-huit) parts sociales de classe J, et ce moyennant le paiement d'une prime d'émission globale s'élevant à EUR 171.892 (cent soixante-et-onze mille huit cent quatre-vingt douze Euros).

2.- Souscription, intervention du souscripteur et libération de toutes les parts sociales nouvelles par apport en nature consistant en 50% du capital souscrit de MacLean POWER CHINA LIMITED, une société constituée suivant le droit de Hong Kong et ayant son siège social au 30/F Jardine House, Central, Hong Kong.

3.- Acceptation par le gérant de TIREE ISLAND, S.à r.l.

4.- Modification subséquente de l'article huit des statuts.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'associé unique, les résolutions suivantes ont été prises:

Première résolution

Il est décidé d'augmenter le capital social souscrit à concurrence de EUR 42.950 (quarante deux mille neuf cent cinquante Euros) pour le porter de son montant actuel de EUR 94.600 (quatre-vingt quatorze mille six cent Euros) à EUR 137.550 (cent trente sept mille cinq cent cinquante Euros) par l'émission de 1.718 (mille sept cent dix-huit) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de EUR 25 (vingt cinq Euros) chacune, divisées en 400 (quatre cent) parts sociales de classe F, 600 (six cent) parts sociales de classe G, 150 (cent cinquante) parts sociales de classe H, 350 (trois cent cinquante) parts sociales de classe I, et 218 (deux cent dix-huit) parts sociales de classe J, et ce moyennant le paiement d'une prime d'émission globale s'élevant à EUR 171.892 (cent soixante-et-onze mille huit cent quatre-vingt douze Euros), l'intégralité étant souscrit par un apport en nature consistant en 50% du capital souscrit de MacLean POWER CHINA LIMITED, une société constituée suivant le droit de Hong-Kong et ayant son siège social au 30/F Jardine House, Central, Hong Kong, numéro d'enregistrement au registre: 33033305-000-08-02-3.

Deuxième résolution

Il est décidé d'admettre la souscription des parts sociales nouvelles dont il est question ci-avant par SANDRAY ISLE LLC.

Intervention de l'apporteur - Souscription - Libération

Intervient ensuite aux présentes la société prédésignée SANDRAY ISLE LLC (le «Souscripteur»), ici représentée comme mentionné ci-dessus;

laquelle a déclaré souscrire les 1.718 (mille sept cent dix-huit) parts sociales nouvelles, divisées en 400 (quatre cents) parts sociales de classe F, 600 (six cents) parts sociales de classe G, 150 (cent cinquante) parts sociales de classe H, 350 (trois cent cinquante) parts sociales de classe I, et 218 (deux cent dix-huit) parts sociales de classe J, et les libérer intégralement. Ces parts sociales sont assorties en outre d'une prime d'émission de EUR 171.892 (cent soixante-et-onze mille huit cent quatre-vingt douze Euros) répartie comme suit:

- EUR 167.597 (cent soixante sept mille cinq cent quatre-vingt dix-sept Euros) à un poste distribuable du bilan;

- EUR 4.295 (quatre mille deux cent quatre-vingt quinze Euros) à un poste non-distribuable du bilan alloué à la réserve légale.

Les parts sociales ainsi que la prime d'émission sont payées en intégralité par un apport en nature ci-après décrit:

Description de l'apport

50% (cent pour cent) du capital souscrit, 1 (une) part sociale d'une valeur nominale de EUR 0,11 (onze cents d'Euro) ainsi qu'une prime d'émission d'une valeur de EUR 214.841,89 (deux cent quatorze mille huit cent quarante et un Euros et quatre-vingt neuf cents) de MacLean POWER CHINA LIMITED, une société constituée suivant le droit de Hong Kong (numéro d'enregistrement: 33033305-000-08-02-3), cet apport étant rémunéré par l'émission de 1.718 (mille sept cent dix-huit) nouvelles parts sociales de la Société, divisées en 400 (quatre cents) parts sociales de classe F, 600 (six cents) parts sociales de classe G, 150 (cent cinquante) parts sociales de classe H, 350 (trois cent cinquante) parts sociales de classe I, et 218 (deux cent dix-huit) parts sociales de classe J, et par une prime d'émission d'un montant de EUR 171.892 (cent soixante-et-onze mille huit cent quatre-vingt douze Euros).

Preuve de l'existence de l'apport

Preuve de l'existence de cet apport a été donnée au notaire soussigné par un certificat de transfert signé par Barry MacLean pour le compte de SANDRAY ISLE LLC.

Exécution réelle de la contribution

SANDRAY ISLE LLC, Souscripteur en nature, ici représentée comme mentionnée ci-dessus, déclare expressément que:

(i) les parts sociales de MacLean POWER CHINA LIMITED (les «Parts») sont entièrement libérées;

(ii) le Souscripteur est le propriétaire des Parts;

(iii) les Parts ne font pas l'objet de conflits ou de réclamations;

(iv) Toutes renonciations de droit, autorisations et toutes les formalités nécessaires ont été effectués afin de permettre le transfert des Parts;

(v) MacLean POWER CHINA LIMITED est une société dûment constituée et existante suivant le droit de Hong Kong;

(vi) MacLean POWER CHINA LIMITED n'est pas impliquée dans des poursuites judiciaires pour faillite, liquidation, dissolution ou transfert d'actifs aux créanciers, et il n'existe aucun fait ou circonstances connus par l'apporteur à la date de la Souscription qui pourraient mener à de telles poursuites judiciaires;

Intervention des gérants

Est alors intervenu R. Michael Dufner, ici représenté par Patrick Van Hees, prénommé, en vertu d'une procuration qui restera ci-annexée et agissant en sa qualité de gérant de la Société.

Reconnaissant avoir pris connaissance de l'étendue de sa responsabilité, légalement engagé en sa qualité de gérant de la Société en raison de l'apport en nature ci-avant décrit, il marque expressément son accord sur la description de l'apport en nature, sur son évaluation, sur le transfert de la propriété desdites parts sociales, et confirme la validité de la souscription et de la libération.

Troisième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec la résolution qui précède, l'apport étant totalement réalisé, il est décidé de modifier l'article huit des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 8.-** Le capital social est fixé à EUR 137.550 (cent trente sept mille cinq cent cinquante Euros), représenté par 400 (quatre cents) parts sociales de classe A (les «Parts Sociales de Classe A») d'une valeur nominale de EUR 25 (vingt cinq) euros chacune, 600 (six cents) parts sociales de classe B (les «Parts Sociales de Classe B») d'une valeur nominale de EUR 25 (vingt cinq) euros chacune, 900 (neuf cents) parts sociales de classe C (les «Parts Sociales de Classe C») d'une valeur nominale de EUR 25 (vingt-cinq) euros chacune, 700 (sept cents) parts sociales de classe D (les «Parts Sociales de Classe D») d'une valeur nominale de EUR 25 (vingt-cinq) euros chacune, 1.184 (mille cent quatre-vingt quatre) parts sociales de classe E (les «Parts Sociales de Classe E») d'une valeur nominale de EUR 25 (vingt cinq) euros chacune, 400 (quatre cent) parts sociales de classe F (les «Parts Sociales de Classe F») d'une valeur nominale de EUR 25 (vingt cinq) euros chacune, 600 (six cents) parts sociales de classe G (les «Parts Sociales de Classe G») d'une valeur nominale de EUR 25 (vingt cinq) euros chacune, 150 (cent cinquante) parts sociales de classe H (les «Parts Sociales de Classe H») d'une valeur nominale de EUR 25 (vingt-cinq) euros chacune, 350 (trois cent cinquante parts sociales de classe I (les «Parts Sociales de Classe I») d'une valeur nominale de EUR 25 (vingt-cinq) euros chacune, et 218 (deux cent dix-huit) parts sociales de classe J (les «Parts Sociales de Classe J») d'une valeur nominale de EUR 25 (vingt cinq) euros chacune.»

Estimation des frais

La valeur de l'apport est estimée globalement à EUR 214.842,-

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de l'augmentation de son capital, s'élève à environ trois mille cinq cents euros.

Provision

Une somme suffisante, égale au moins au montant des frais notariaux mentionné ci-avant est d'ores et déjà à la disposition du notaire soussigné, l'apport étant réalisé en nature.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous, Notaire, la présente minute.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande des comparants le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé: P. Van Hees, H. Janssen, J. Elvinger

Enregistré à Luxembourg, le 28 mai 2003, vol. 139S, fol. 10, case 5. – Reçu 2.148,42 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juin 2003.

J. Elvinger.

(049559.3/211/251) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2003.

TIREE ISLAND, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 94.149.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2003.

Signature.

(049561.3/211/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2003.

CINACTIF. COM, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5326 Contern, 3, rue de l'Etang.

R. C. Luxembourg B 76.695.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 7 août 2003, réf. LSO-AH01522, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 août 2003.

Pour CINACTIF.COM, S.à r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(049702.3/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2003.

BENELUX AGENCY FOR RESEARCH & DEVELOPMENT HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 62.834.

—
*Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration
tenue au siège social le 8 août 2003*

Le conseil, après lecture de la lettre de démission de Monsieur Chamagne Georges de sa fonction d'administrateur, prend acte de cette démission.

Le conseil coopte comme Nouvel Administrateur, avec effet au 8 août 2003, Monsieur Patrassi Lorenzo, demeurant au 19-21 Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, son mandat ayant la même échéance que celui de son prédécesseur.

Cette cooptation sera ratifiée par la prochaine assemblée générale des actionnaires de la société, conformément à la loi et aux statuts.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour BENELUX AGENCY FOR RESEARCH & DEVELOPMENT HOLDING S.A., Société Anonyme Holding

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 18 août 2003, réf. LSO-AH03175. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(049731.3/024/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2003.

MOUTON HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7619 Larochette, 10-12, rue de Medernach.

R. C. Luxembourg B 82.275.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 15 août 2003, réf. LSO-AH02303, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 août 2003.

Pour la société

R. Gokke

Le domiciliataire

(049740.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2003.

JIP HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7619 Larochette, 10-12, rue de Medernach.

R. C. Luxembourg B 58.048.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 15 août 2003, réf. LSO-AH02300, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 août 2003.

Pour la société

R. Gokke

Le domiciliataire

(049742.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2003.

TTT HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7619 Larochette, 10-12, rue de Medernach.
R. C. Luxembourg B 76.931.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 15 août 2003, réf. LSO-AH02298, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 août 2003.

Pour la société

R. Gokke

Le domiciliataire

(049744.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2003.

ISROP PARTICIPATIONS, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 4, rue Carlo Hemmer.
R. C. Luxembourg B 21.207.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2001, tels qu'approuvés par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires et enregistrés à Luxembourg, le 19 juin 2003, réf. LSO-AF04657, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour ISROP PARTICIPATIONS

Signature

(049747.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2003.

NIKALK HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7619 Larochette, 10-12, rue de Medernach.
R. C. Luxembourg B 33.771.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 15 août 2003, réf. LSO-AH02294, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 août 2003.

Pour la société

R. Gokke

Le domiciliataire

(049749.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2003.

IFCI FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 38.257.

—
*Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration
tenue au siège social le 11 août 2003*

Le conseil, après lecture de la lettre de démission de Monsieur Fricke Gerd de sa fonction d'administrateur, prend acte de cette démission.

Le conseil coopte comme Nouvel Administrateur, avec effet au 11 août 2003, Monsieur Velle Christophe, demeurant au 19-21 Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, son mandat ayant la même échéance que celui de son prédécesseur.

Cette cooptation sera ratifiée par la prochaine assemblée générale des actionnaires de la société, conformément à la loi et aux statuts.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour IFCI FINANCE S.A., Société Anonyme

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 18 août 2003, réf. LSO-AH03172. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(049732.3/024/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2003.

MERRILL LYNCH ACTIVE STERLING TRUST, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6D, route de Trèves.
R. C. Luxembourg B 76.581.

—
Les comptes annuels au 31 mars 2003, enregistrés à Luxembourg, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 14 août 2003.

Pour la société

Signature

(049751.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2003.

FASTON HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7619 Larochette, 10-12, rue de Medernach.
R. C. Luxembourg B 51.486.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 15 août 2003, réf. LSO-AH02302, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 août 2003.

Pour la société

R. Gokke

Le domiciliataire

(049752.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2003.

THEKEM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7619 Larochette, 10-12, rue de Medernach.
R. C. Luxembourg B 55.994.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 15 août 2003, réf. LSO-AH02292, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 août 2003.

Pour la société

R. Gokke

Le domiciliataire

(049754.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2003.

BLUE MARINE LTD S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 50.356.

—
*Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration
tenue au siège social le 8 août 2003*

Le conseil, après lecture de la lettre de démission de Monsieur Chamagne Georges de sa fonction d'administrateur, prend acte de cette démission.

Le conseil coopte comme Nouvel Administrateur, avec effet au 8 août 2003, Monsieur Cavalli Ferdinando, demeurant au 19-21 Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, son mandat ayant la même échéance que celui de son prédécesseur.

Cette cooptation sera ratifiée par la prochaine assemblée générale des actionnaires de la société, conformément à la loi et aux statuts.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour BLUE MARINE LTD S.A., Société Anonyme

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 18 août 2003, réf. LSO-AH03169. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(049733.3/024/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2003.

VALIAS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7619 Larochette, 10-12, rue de Medernach.
R. C. Luxembourg B 58.054.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 15 août 2003, réf. LSO-AH02291, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 août 2003.

Pour la société

R. Gokke

Le domiciliataire

(049755.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2003.

SUXESLIFE INSURANCE BROKERS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7619 Larochette, 10-12, rue de Medernach.
R. C. Luxembourg B 87.821.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 15 août 2003, réf. LSO-AH02289, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 août 2003.

Pour la société

R. Gokke

Le domiciliataire

(049756.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2003.

D3 HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7619 Larochette, 10-12, rue de Medernach.
R. C. Luxembourg B 81.127.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 12 août 2003, réf. LSO-AH02285, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 août 2003.

Pour la société

R. Gokke

Le domiciliataire

(049757.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2003.

BLUE SKY FINANCIAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 62.835.

*Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration
tenue au siège social le 11 août 2003*

Le conseil, après lecture de la lettre de démission de Monsieur Chamagne Georges de sa fonction d'administrateur, prend acte de cette démission.

Le conseil coopte comme Nouvel Administrateur, avec effet au 11 août 2003, Monsieur Patrassi Lorenzo, demeurant au 19-21 Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, son mandat ayant la même échéance que celui de son prédécesseur.

Cette cooptation sera ratifiée par la prochaine assemblée générale des actionnaires de la société, conformément à la loi et aux statuts.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour BLUE SKY FINANCIAL S.A., Société Anonyme

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 18 août 2003, réf. LSO-AH03178. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(049736.3/024/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2003.

MERRILL LYNCH INSTITUTIONAL FCP, Fonds Commun de Placement.

Les comptes annuels au 31 mars 2003, enregistrés à Luxembourg, réf. LSO-AH02956, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 août 2003.

Pour la société

Signature

(049758.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2003.

MERCURY STRATEGIE FONDS, Fonds Commun de Placement.

Les comptes annuels au 31 mars 2003, enregistrés à Luxembourg, réf. LSO-AH02952, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 août 2003.

Pour la société

Signature

(049761.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2003.

FLAGSTONE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 61.072.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 19 août 2003, réf. LSO-AH03296, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2003.

AFFECTATION DU RESULTAT

- Report à nouveau - 651.607.929,- ITL

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 août 2003.

Signature.

(049804.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2003.

VIVALUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 25.940.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 août 2003, réf. LSO-AH03602, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 août 2003.

FIDUPAR

Signatures

(049808.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2003.

**ProLogis FRANCE XLIII, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(ex. ProLogis GERMANY XVIII, S.à r.l.).**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 86.433.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 août 2003, réf. LSO-AH03389, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 août 2003.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

Représenté par P. Cassells

Gérant

(049875.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2003.

EUROMARLINK S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 55, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 70.368.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 19 août 2003, réf. LSO-AH03321, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 août 2003.

Signature.

(049835.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2003.

EUROMARLINK S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 55, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 70.368.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 19 août 2003, réf. LSO-AH03319, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 août 2003.

Signature.

(049836.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2003.

EUROMARLINK S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 55, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 70.368.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 19 août 2003, réf. LSO-AH03317, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 août 2003.

Signature.

(049838.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2003.

EUROMARLINK S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 55, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 70.368.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 août 2003, réf. LSO-AH03311, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 août 2003.

Signature.

(049839.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2003.

EUROMARLINK S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 55, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 70.368.

Le bilan au 31 mai 2003, enregistré à Luxembourg, le 19 août 2003, réf. LSO-AH03302, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 août 2003.

Signature.

(049833.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2003.

DAULUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8055 Bertrange, 166, rue de Dippach.
R. C. Luxembourg B 25.660.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 18 août 2003, réf. LSO-AH02772, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 août 2003.

Signature.

(050463.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2003.

SOMATO S.A. HOLDING, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.
R. C. Luxembourg B 77.756.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2000 ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 19 août 2003, réf. LSO-AH03415, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 31 juillet 2003.

P. Rochas

Administrateur

(049982.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2003.

SOMATO S.A. HOLDING, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.
R. C. Luxembourg B 77.756.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2001, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 19 août 2003, réf. LSO-AH03418, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 31 juillet 2003.

P. Rochas

Administrateur

(049980.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2003.

SOMATO S.A. HOLDING, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.
R. C. Luxembourg B 77.756.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2002, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 19 août 2003, réf. LSO-AH03422, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 31 juillet 2003.

P. Rochas

Administrateur

(049979.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2003.

BROOK HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 79.529.

—
*Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration
tenue au siège social le 11 août 2003*

Le conseil, après lecture de la lettre de démission de Monsieur Chamagne Georges de sa fonction d'administrateur, prend acte de cette démission.

Le conseil coopte comme Nouvel Administrateur, avec effet au 11 août 2003, Monsieur Patrassi Lorenzo, demeurant au 19-21 Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, son mandat ayant la même échéance que celui de son prédécesseur.

Cette cooptation sera ratifiée par la prochaine assemblée générale des actionnaires de la société, conformément à la loi et aux statuts.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour BROOK HOLDING S.A., Société Anonyme Holding

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque domiciliaire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 18 août 2003, réf. LSO-AH03179. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(049737.3/024/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2003.

MASAI S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 35.859.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 août 2003, réf. LSO-AH03607, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 20 août 2003.

FIDUPAR

Signatures

(049810.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2003.

F.I.B.M. S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 40.615.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 août 2003, réf. LSO-AH03611, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 20 août 2003.

FIDUPAR

Signatures

(049814.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2003.

**I.P.A.P. S.A.H., INTERNATIONAL PROMOTING AND PARTICIPATION COMPANY S.A.H.,
Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 10.356.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 19 août 2003, réf. LSO-AH03614, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 20 août 2003.

FIDUPAR

Signatures

(049816.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2003.

SIREF S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 87.599.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 août 2003, réf. LSO-AH03617, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 20 août 2003.

FIDUPAR

Signatures

(049819.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2003.

FONDACO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 36.480.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 août 2003, réf. LSO-AH03621, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 20 août 2003.

FIDUPAR

Signatures

(049820.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2003.

MECDINVEST S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 21.265.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 19 août 2003, réf. LSO-AH03623, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 20 août 2003.

FIDUPAR

Signatures

(049824.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2003.

BEVERLI PARTICIPATIONS FINANCIERES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 55, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 50.799.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 19 août 2003, réf. LSO-AH03308, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 août 2003.

Signature.

(049826.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2003.

BEVERLI PARTICIPATIONS FINANCIERES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 55, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 50.799.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 août 2003, réf. LSO-AH03305, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 août 2003.

Signature.

(049830.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2003.

ProLogis POLAND IV, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: 18.000,- EUR.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 69.780.

Extrait des résolutions prises par l'Actionnaire unique de la Société le 11 août 2003

Il a été décidé que:

1. Décharge a été accordée au gérant unique, soit ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l., pour la durée de son mandat du 1^{er} janvier 2002 au 31 décembre 2002.

Le 11 août 2003.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

P. Cassells

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 19 août 2003, réf. LSO-AH03301. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(049848.3//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2003.

AGEST CONSULT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 31.557.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 20 août 2003, réf. LSO-AH03714, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(050078.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2003.

ProLogis POLAND V, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: 12.500,- EUR.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 71.113.

—
Extrait des résolutions prises par l'Actionnaire unique de la Société le 11 août 2003

Il a été décidé que:

1. Décharge a été accordée au gérant unique, soit ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l., pour la durée de son mandat du 1^{er} janvier 2002 au 31 décembre 2002.

Le 11 août 2003.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

P. Cassells

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 19 août 2003, réf. LSO-AH03304. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(049849.3//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2003.

ProLogis GERMANY IV, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: 12.500,- EUR.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 76.103.

—
Extrait des résolutions prises par l'Actionnaire unique de la Société le 11 août 2003

Il a été décidé que:

1. Décharge a été accordée au gérant unique, soit ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l., pour la durée de son mandat du 1^{er} janvier 2002 au 31 décembre 2002.

Le 11 août 2003.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

P. Cassells

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 19 août 2003, réf. LSO-AH03306. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(049851.3//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2003.

DE LA HAUSSIERE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.

R. C. Luxembourg B 44.476.

—
Le bilan au 31 décembre 2002 ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistré à Luxembourg, le 19 août 2003, réf. LSO-AH03450, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 août 2003.

P. Rochas

Administrateur

(049961.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2003.

M.R.I. INVESTMENTS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 50.286.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 18 août 2003, réf. LSO-AH03100, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 août 2003.

Signature.

(049859.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2003.

ProLogis GERMANY III, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: 12.500,- EUR.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 76.102.

Extrait des résolutions prises par l'Actionnaire unique de la Société le 11 août 2003

Il a été décidé que:

1. Décharge a été accordée au gérant unique, soit ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l., pour la durée de son mandat du 1^{er} janvier 2002 au 31 décembre 2002.

Le 11 août 2003.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

P. Cassells

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 19 août 2003, réf. LSO-AH03309. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(049852.3//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2003.

ProLogis CZECH REPUBLIC, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: 18.550,- EUR.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 63.269.

Extrait des résolutions prises par l'Actionnaire unique de la Société le 11 août 2003

Il a été décidé que:

1. Décharge a été accordée au gérant unique, soit ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l., pour la durée de son mandat du 1^{er} janvier 2002 au 31 décembre 2002.

Le 11 août 2003.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

P. Cassells

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 19 août 2003, réf. LSO-AH03310. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(049855.3//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2003.

ProLogis GERMANY XIX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 86.434.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 août 2003, réf. LSO-AH03392, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 août 2003.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

Représenté par P. Cassells

Gérant

(049881.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2003.

PHILCAT INVESTMENTS, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 46.074.

Le bilan au 30 novembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 14 août 2003, réf. LSO-AH02754, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 août 2003.

Signature.

(049863.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2003.

ProLogis FRANCE XXXVIII, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 86.123.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 août 2003, réf. LSO-AH03395, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 août 2003.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

Représenté par P. Cassells

Gérant

(049884.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2003.

ProLogis POLAND IV, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 69.780.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 août 2003, réf. LSO-AH03398, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 août 2003.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

Représenté par P. Cassells

Gérant

(049888.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2003.

ProLogis POLAND V, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 71.113.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 août 2003, réf. LSO-AH03401, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 août 2003.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

Représenté par P. Cassells

Gérant

(049889.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2003.

ProLogis SPAIN X, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: 650.000,- EUR.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 79.908.

Extrait des résolutions prises par l'Actionnaire unique de la Société le 11 août 2003

Il a été décidé que:

1. Décharge a été accordée au gérant unique, soit ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l., pour la durée de son mandat du 1^{er} janvier 2002 au 31 décembre 2002.

Le 11 août 2003.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

P. Cassells

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 19 août 2003, réf. LSO-AH03315. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(049858.3//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2003.

ProLogis SPAIN XI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: 390.000,- EUR.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 79.909.

—
Extrait des résolutions prises par l'Actionnaire unique de la Société le 11 août 2003

Il a été décidé que:

1. Décharge a été accordée au gérant unique, soit ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l., pour la durée de son mandat du 1^{er} janvier 2002 au 31 décembre 2002.

Le 11 août 2003.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

P. Cassells

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 19 août 2003, réf. LSO-AH03316. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(049860.3//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2003.

ProLogis GERMANY IV, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 76.103.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 août 2003, réf. LSO-AH03404, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 août 2003.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

Représenté par P. Cassells

Gérant

(049890.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2003.

ProLogis GERMANY III, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 76.102.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 août 2003, réf. LSO-AH03407, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 août 2003.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

Représenté par P. Cassells

Gérant

(049893.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2003.
